

# Rapport d'activité **2025**



# Table des matières

<b>Présentation générale de l'association</b> .....	<b>6</b>
Objectifs et activités de l'association.....	6
Indre Nature a plusieurs objectifs statutaires :.....	6
Nos activités structurantes : .....	6
Chiffres clés en 2025.....	6
Nos partenaires clés .....	6
.....	6
<b>Organisation et gouvernance</b> .....	<b>7</b>
Adhérents .....	7
Conseil d'Administration.....	8
.....	8
Groupes bénévoles.....	8
Équipe salariée .....	9
<b>La connaissance des espèces et des milieux du département</b> .....	<b>10</b>
<b>Inventaires et atlas de biodiversité</b> .....	<b>10</b>
ABC Écueillé-Valençay - Secteur 1 et 2 .....	10
ABIC Val de l'Indre Brenne.....	10
Restitution de l'inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) à Gargilles-Dampierre .....	11
Restitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale à Saint-Plantaire .....	11
Restitution inventaire bocager de la commune de Saint-Plantaire .....	12
Inventaire bocager de la commune de Buxières d'Aillac .....	12
Inventaires ZNIEFF .....	12
Observatoire participatif du bocage dans le PNR Brenne .....	12
Révision de la liste des espèces botaniques protégées.....	13
Animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre : Inventaires des libellules .....	13
Carte de sensibilité de la pollution lumineuse .....	14
Les Marouettes.....	14
Co-animation de la ZPS Chabris-La Chapelle-Montmartin (Natura 2000) .....	15
<b>Suivis d'espèces et de populations</b> .....	<b>16</b>
Suivi Sonneur à ventre jaune.....	16
Suivi du Pélobate brun.....	16
Suivi et conservation des chiroptères dans l'Indre.....	16
Suivi de la Noctule commune.....	17
Animation Natura 2000 Anglin Creuse pour le PNR .....	17
Suivi des oiseaux d'eau hivernants de Brenne.....	18
Suivi Oiseaux forestiers.....	18
Suivi des rassemblements postnuptiaux d'Édicnèmes criards du département.....	19

Balbuzard pêcheur.....	19
Pygargue-à-queue-blanche .....	20
STOC EPS.....	20
Suivi de la nidification du Faucon pèlerin .....	20
Courlis cendré.....	21
Suivi de la Loutre d'Europe.....	21
Suivi de la Cistude d'Europe .....	21
Suivi reproduction du Grand-Duc d'Europe.....	22
Contribution au Plan Régional d'Actions en faveur des papillons de jour (2018-2028) .....	22
Suivi de l'Azuré de la Sanguisorbe .....	23
Plan Régional d'Actions en faveur des Libellules (2020-2030).....	24
Outils et données naturalistes.....	25
Obs'Indre - la base de données naturalistes d'Indre Nature .....	25
Obsnat .....	26
<b>La gestion des espaces et la mise en œuvre de mesures de protection.....</b>	<b>27</b>
Plan de gestion de l'étang de Pisseloup.....	27
Restauration du site des îles de la Marquise sur l'Anglin à Bélâbre.....	28
Restauration des continuités écologiques de la Vallée de l'Indre et la réhabilitation des espèces patrimoniales.....	28
Conventions de gestion écologique d'étangs en Brenne .....	29
Notices de gestion des prairies de Mehun à Villedieu-sur-Indre.....	29
Notice de gestion d'une ZH (La Châtre Langlin).....	30
Restauration du site Les Cerfs Rouges .....	30
Suivi de la carrière de Neuville .....	30
Base militaire de Rosnay.....	31
Suivi des populations de Busards sur le parc éolien des Pierrots (Migné / Saint-Georges-sur-Arnon) .....	31
Suivi de la population de Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i> sur le parc éolien des Pierrots à Saint- Georges-sur-Arnon .....	31
Plan de gestion écologique de l'aéroport Marcel Dassault .....	32
Suivi des mesures compensatoires au CNTS .....	32
Suivi des mesures compensatoires à Sainte-Lizaigne .....	32
Rapport du suivi post travaux du marais de Thizay .....	33
Contractualisation d'Obligations Réelles Environnementales (ORE) .....	33
Protection busards .....	34
Suivi Pie-Grièche à tête rousse .....	35
Inventaire chiroptère sur le domaine de Rouère.....	35
<b>L'expertise, le conseil et l'accompagnement des acteurs.....</b>	<b>36</b>
Objectif Mares .....	36
Restauration de la mare de l'écoparc de Déols .....	36
Expertise lycée Rollinat à Argenton-sur-Creuse.....	37

Formation Cours Oasis FNECVL .....	37
Renaturation de l'étang de Briantes .....	37
Un Toit pour la Biodiversité .....	38
Développement du label « Végétal Local » PNR Brenne .....	38
Mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) en Boischaud Sud.....	39
Mesures agro-environnementales Climatiques (MAEC) sur la Vallée de l'Indre .....	39
Pré-diagnostics nouvelle ligne Eguzon Marmagne RTE .....	39
Pré-diagnostics pour des projets éoliens et photovoltaïques .....	40
Prédiagnostics sur le tracé de futures voies vertes .....	40
Plans de Gestion Durables des Haies (Boischaud Sud et PNR).....	40
Partenariat CD36 ponts et ouvrages d'art (Niherne, Mérigny, Expertise chiro) .....	41
Adaptation au changement climatique .....	41
Chemin faisant, une opération de valorisation « nature » des sentiers .....	42
Biodiversité en entreprise : Natran .....	42
<b>La sensibilisation, l'éducation, l'information et la formation des publics et des acteurs .....</b>	<b>43</b>
Animations nature grand public .....	43
Expositions à la MNE .....	43
Animations scolaires année 2025 .....	44
Accueil et animations à la Maison de la nature de St Michel en Brenne .....	44
Gestion de la photothèque.....	44
Production de courtes vidéos grand public .....	44
Opération Tournesol pour les mangeoires .....	46
Stands et événements auxquels Indre Nature était présente .....	46
Plan de gestion écologique de l'association .....	46
<b>L'action en justice .....</b>	<b>48</b>
Protection du blaireau .....	48
Recours juridique d'Indre Nature et de 6 autres associations contre l'autorisation de la microcentrale hydroélectrique sur la Creuse à Bénavent commune de Pouligny-Saint-Pierre .....	48
Recours contre un arrêté préfectoral autorisant la commercialisation de l'Ecrevisse de Louisiane .....	49
Recours contre le parc photovoltaïque de la Croix des Palmes à Dun-Le-Poëlier .....	49
<b>La vie associative .....</b>	<b>50</b>
Groupe Bocage .....	50
Groupe Biodiversité chez moi.....	50
Groupe Ornitho .....	50
Groupe Eau .....	51
Groupe photo .....	51
Groupe Répar' Couture .....	52
Groupe Sentinelles de la nuit .....	52
<b>Le débat public .....</b>	<b>54</b>
Communiquer dans les médias .....	54

Une communication au plus près de nos abonnés.....	54
Une campagne de dons réussie.....	55
Participation au SAGE Creuse et aux CTMA.....	55
Participation aux réunions de l’Observatoire de la Ressource en Eau (ORE).....	56
Consultation du public pour le SDAGE .....	56
Sensibilisation les élus de l’Indre sur le cycle de l’eau.....	56
Inventaire faune flore avec les syndicats de rivières .....	57
Inventaire faune flore de la Gravelle .....	58
GAL, Comités techniques et groupe de programmation des territoires Leader.....	58
Participation au CODERST.....	58
Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) ....	59
Commission départementale de la nature des paysages et des sites .....	60
(CDNPS) .....	60
Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) – arrêtés blaireau et choix des ESOD .....	61
Avis déposés en consultations et enquêtes publiques ou autres prises de position.....	62
Centres d’enfouissement – commissions de suivi des sites (CSS) .....	63

## Présentation générale de l'association

### Objectifs et activités de l'association

Indre Nature a plusieurs objectifs statutaires :

- La protection du patrimoine naturel et de la biodiversité du département de l'Indre
- La connaissance et la gestion des espèces et des milieux naturels
- L'initiation, l'éducation et la formation de tous publics à l'écologie, à l'environnement et au développement durable
- La préservation de la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques
- La sensibilisation aux causes et conséquences du réchauffement climatique et l'accompagnement des acteurs au développement durable
- La protection et l'aménagement du cadre de vie et de l'environnement

Nos activités structurantes :

- ✓ *La connaissance des espèces et des milieux du département*
- ✓ *L'expertise, le conseil et l'accompagnement des acteurs*
- ✓ *La gestion des espaces et la mise en œuvre de mesures de protection*
- ✓ *La sensibilisation, l'éducation, l'information et la formation des publics et des acteurs*
- ✓ *Le débat public*
- ✓ *L'action en justice*
- ✓ *La vie associative*

Chiffres clés en 2025

<b>931</b>	<b>112</b>	<b>118 144</b>	<b>3 444</b>
<b>Adhérents</b>	<b>Actions soutenues</b>	<b>Nouvelles données sur Obs'Indre</b>	<b>Observateurs</b>

Nos partenaires clés

De nombreuses collectivités du département sont partenaires de projets conduits sur leur territoire : Pays, Communautés de Communes, Communes, syndicats de rivières, aéroport... Plus généralement, l'action d'Indre Nature est soutenue financièrement par ses principaux partenaires institutionnels :



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

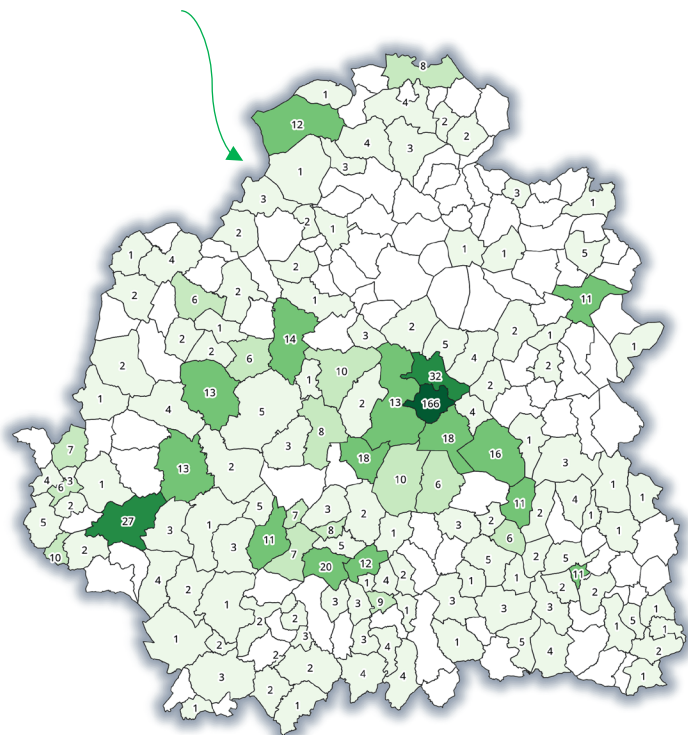


# Organisation et gouvernance

## Adhérents

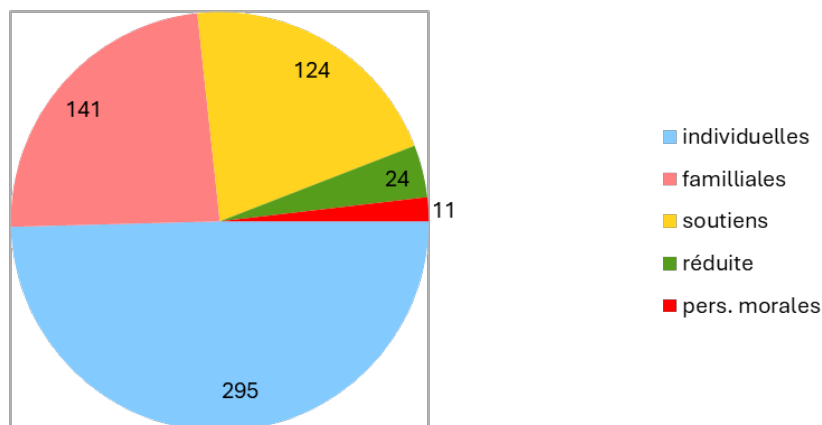
L'association a recueilli l'adhésion de 931 adhérents en 2025, soit une **évolution de 6 % (+49)** par rapport à 2024 (882).

Les adhérents viennent de l'Indre à 86 % se répartissant sur 155 communes du département (64 %), au lieu de 142 communes en 2024, soit un maillage territorial en évolution (+9%). Parmi ces 798 adhérents indriens, 29 % habitent dans l'aire urbaine de Châteauroux (+Déols, Le Poinçonnet et St-Maur) dont 18% uniquement pour la ville de Châteauroux. Sur le reste du département, il est à noter un renforcement de nos 2 autres secteurs importants de l'Indre : Argenton (57 adhérents) et Le Blanc (46).



Nous avons reçu 595 cotisations en 2025, pour moitié en individuelles et pour 1 quart en familiales, avec un montant moyen de 38 € (36 € en 2024).

### répartition des cotisations

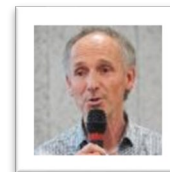


## Conseil d'Administration

**Jacques LUCBERT**  
Président



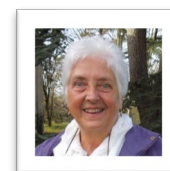
**Dominique VIARD**  
Vice-président



**Anne-Marie VILLENEUVE**  
Vice-présidente



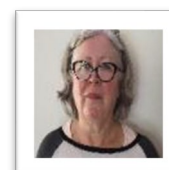
**Ann WOODS**  
Trésorière



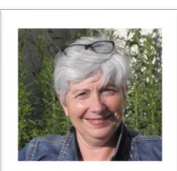
**Jean-Pierre BARBAT**  
Trésorier adjoint



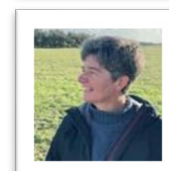
**Chantal AUCUIT**  
Secrétaire adjointe



**Sophie WINANDY**  
Secrétaire adjointe



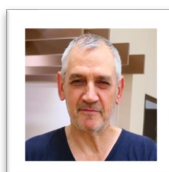
**Séverine REULIER**



**Yves-Michel BUTIN**



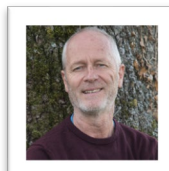
**Pascal GATEAUD**  
*Jusqu'à 06/2025*



**Christian TOUSSAINT**



**Nicolas VAN INGEN**



**Thierry CHAREYRE**  
*A partir de 07/25*



## Groupes bénévoles

La vie associative d'Indre Nature est également organisée en groupes d'adhérents actifs et bénévoles sur des thématiques précises. Certains groupes sont structurés comme tels dans la durée et avec une liste de diffusion propre : Groupe Biodiversité Chez moi, Groupe Bocage, Groupe Photo, Groupe Eau, Groupe Ornitho, Groupe Textile, Groupe Sentinelles, Groupe Busards, COPIL « Obs'Indre » ainsi que les validateurs.trices, le comité de rédaction du Mosaïque. D'autres moins formels œuvrent tout aussi efficacement, on peut citer par exemple les bénévoles investis lors des différents chantiers participatifs, les bénévoles naturalistes participants aux inventaires et atlas de biodiversité communale, les participants aux comptages des Chiroptères ou des oiseaux d'eau ou encore les adhérents assurant la

tenue du stand d'Indre Nature à l'occasion des événements auxquels nous participons. Et puis il y a également toutes les personnes qui assurent la représentation de notre association lors de diverses commissions ou réunions, sans oublier celles et ceux qui participent aux mises sous plis des envois en nombre ou encore réalisent la revue de presse... **Un engagement à la mesure des compétences et disponibilités de chacun et que nous tenons à saluer !**

## Équipe salariée



Maria Villalta (*Chargée de mission Faune*), Hélène Lopez-Nieul (*Directrice*), Lorraine Chavialle (*Chargée de communication*), Sylvie Caux (*Chargée de mission Flore et Biodiversité*), Lauriane Olivier (*Chargée de mission Faune*), Antoine Amat (*Chargé d'études*), Clotilde Moreau (*Chargée de mission Flore et Agri-environnement*), Thibault Ligout (*Chargé de mission Entomologie*), Anthony Dubroca (*Comptable*), Gilles Dézécot (*Chargé de mission Transition écologique*), Henry Borde (*Chargé de mission Avifaune*), Quentin Giraud (*Chargé de mission Ornithologie*), Thomas Chatton (*Chargé de mission Faune*) et Sylvain Privat (*Chargé d'accueil et vie associative*).

Merci aux services civiques (Clémence Daniel et Thomas Bray, CDD (Elodie Le Quellec et Gwenaëlle Auger) et stagiaire (Tessa Lauria) qui sont venus nombreux nous aider cette année !

## La connaissance des espèces et des milieux du département

### Inventaires et atlas de biodiversité

#### ABC Écueillé-Valençay - Secteur 1 et 2

Référents et acteurs : Sylvie CAUX, Maria VILLALTA, Lauriane OLIVIER, Quentin GIRAUD, Thibault LIGOUT, Clotilde MOREAU, Hélène LOPEZ NIEUL

Partenaires financiers : Communauté de Communes Ecueillé-Valençay, OFB

La Communauté de Communes Ecueillé Valençay est engagée dans la réalisation d'un Atlas de Biodiversité (ABC) à l'échelle intercommunale, afin d'améliorer la connaissance de son patrimoine naturel et de mieux intégrer ces enjeux dans ses décisions d'aménagement du territoire. Pour ce faire, le territoire de la collectivité a été découpé en 4 grands secteurs. Depuis 2024, l'ABC du premier secteur a démarré. Il concerne les communes de Valençay, La Vernelle, Fontguenand, Vicq sur Nahon et Veuil. L'année 2024 avait été principalement consacrée à la mobilisation des habitants. En 2025, l'essentiel du travail a porté sur les enquêtes auprès des communes, des enquêtes participatives avec les habitants, et la conduite des inventaires naturalistes sur le terrain. Si les efforts ont été concentrés sur les parcelles communales et les chemins, nous avons pu également avoir accès à du privé et notamment aux grands ensembles forestiers de la forêt de Gâtine et de la forêt de Garsaland, très peu prospectés jusqu'alors. Certains habitants nous ont également ouvert leur terrain.

Ce secteur du Boischaud Nord recèle encore quelques beaux ensembles, tels que les vallées du Fouzon et du Nahon riches en prairies humides et mégaphorbiaies, et les chênaies de plaine où le hêtre garde encore sa place. Sur le territoire d'étude, de nouvelles stations ont été trouvées de Pélodyte ponctué, Alyte accoucheur, Pic cendré, Fauvette pitchou, Chat forestier, Loutre, Barbastelle, Murin à oreilles échanquées, Euphorbe d'Irlande, Orchis de Mai, Grande Prêle....

La synthèse de l'ABC secteur 1 et la restitution du travail sont prévues pour 2026.

L'année 2025 sera consacrée à la réalisation des inventaires naturalistes sur ce premier secteur, et au démarrage des animations du 2<sup>e</sup> secteur.

#### ABIC Val de l'Indre Brenne

Référents et acteurs : Clotilde MOREAU, Maria VILLALTA, Hélène LOPEZ-NIEUL, Thibault LIGOUT, Thomas CHATTON, Henry BORDE, Lauriane OLIVIER, Clémence DANIEL, Gilles DEZECOT, Quentin GIRAUD, Antoine AMAT, Lorraine CHAVIALLE

Partenaires financiers : Office Français de la Biodiversité, Pays castelroussin Val de l'Indre Brenne, Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne, Région Centre-Val de Loire

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre a souhaité amorcer un Atlas de la Biodiversité InterCommunale (ABIC) depuis septembre 2025 sur le territoire de la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne, dans la continuité de celui réalisé sur le territoire de la communauté d'agglomération Châteauroux Métropole en 2022. Ce territoire se constitue de 12 communes : Argy, Sougé, Saint-Genou, Buzançais, Saint-Lactencin, Chezelles, La Chapelle-Orthemale, Villedieu-sur-Indre, Niherne, Vendœuvres, Méobecq et Neuillay-les-Bois. Les objectifs sont d'améliorer la connaissance de la biodiversité, renforcer la connaissance des continuités écologiques, sensibiliser et former un large public, aider à passer à l'action : formuler des conseils en matière de pratiques courantes d'entretien des espaces naturels, urbains et ruraux, aider à la réalisation de travaux de restauration. Indre Nature a été retenue dans le cadre du marché public pour accompagner le pays dans la réalisation de ce projet. Indre Nature s'appuie sur ses partenaires (Fédération de pêche, Blandine Grillon, CERCOPE, CPIE Brenne-Berry) pour réaliser ce projet. 3 réunions publiques de lancement ont eu lieu à Vendœuvres, Villedieu-sur-Indre et

Buzançais. Les inventaires se dérouleront sur deux années 2026 et 2027. Les deux années seront ponctuées d'animations et de formations.

## Restitution de l'inventaire de la Biodiversité Communale (IBC) à Gargilles-Dampierre

Référents et acteurs : Lauriane OLIVIER, Clotilde MOREAU, Quentin GIRAUD, Maria VILLALTA, et les bénévoles d'Indre Nature

Partenaire financier : Conseil Régional Centre-Val de Loire

Les inventaires naturalistes se sont déroulés en 2024 sur la commune de Gargilles-Dampierre. Ils ont permis de multiplier par 4 le nombre d'espèces inventoriées sur la commune passant ainsi de 290 à 991. De nombreuses espèces ont été mentionnées pour la première fois sur la commune, mais aussi dans l'Indre ! En 2025, la consolidation écrite et cartographique de l'IBC a pu être réalisées, et une restitution a été organisée en juin 2025, permettant notamment la formulation de préconisations à l'attention de la commune pour la gestion de cette biodiversité particulièrement riche.

## Restitution de l'Atlas de la Biodiversité Communale à Saint-Plantaire

Référents et acteurs : Sylvie CAUX, Henry BORDE, Lauriane OLIVIER, Thibault LIGOUT, et les bénévoles d'Indre Nature

Partenaires financiers : Commune de Saint-Plantaire, Office Français de la Biodiversité

La commune de Saint-Plantaire a été parcourue en tous sens en 2024 pour y réaliser les inventaires naturalistes. Le travail de cartographie et le rapport de synthèse ont été finalisés au premier trimestre 2025. Une restitution publique a eu lieu le 9 avril à la salle des fêtes de la commune, en présence d'une cinquantaine de personnes.

L'étude a mis en évidence une faune et une flore à la fois très riche sur ce territoire, mais aussi représentatives des milieux des gorges de la Creuse, comme le Scille lis-jacinthe, le Genêt purgatif, la Genette, le Faucon pèlerin, le Criquet des ajoncs, le Harpon (papillon de nuit) ...

Au final, 1498 espèces sont désormais connues à Saint-Plantaire, et le nombre a été multiplié par 3 suite à l'étude ABC...

Une dizaine de pistes d'actions a été validée par la commune, touchant des sujets variés et portant plus particulièrement sur :

- La gestion des falaises et landes des bords de Creuse
- Les affluents et boisements de pente
- Le bâti et les espaces communaux
- L'entretien des chemins communaux
- La gestion de la fréquentation
- Les mares et étangs
- La préservation des haies
- Les murets
- L'aménagement des ponts pour les mammifères



*Crédit Photo : Sylvie CAUX*

## Restitution inventaire bocager de la commune de Saint-Plantaire

Référents et acteurs : Jacques LUCBERT, Antoine AMAT et le Groupe Bocage

Partenaires financiers : CRST, Commune de Saint Plantaire

L'inventaire bocager de Saint-Plantaire s'est terminé au début de l'année 2025 et une restitution a eu lieu le 9 avril 2025, en même temps que celle de l'Inventaire de la Biodiversité Communale à la salle des Bordes. Cette restitution a réuni une cinquantaine de participants, bénévoles, habitants et élus des communes environnantes.

## Inventaire bocager de la commune de Buxières d'Aillac

Référents et acteurs : Jacques LUCBERT, Antoine AMAT et le Groupe Bocage

Partenaires financiers : CRST, commune de Buxières d'Aillac

L'inventaire de la commune de Buxières-d'Aillac a commencé le 6 août, et une réunion d'information a eu lieu le 11 août à la salle multigénérationnelle. A ce jour, la partie terrain est terminée et une restitution aura lieu bientôt.

## Inventaires ZNIEFF

Référents et acteurs : Thomas CHATTON, Thibault LIGOUT, Martine GIBAN, Denis VANDROME

Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire

Indre Nature continue de participer à l'inventaire des ZNIEFF de l'Indre. Cette action consiste à réaliser des compléments d'inventaires faune sur les ZNIEFF de l'Indre, définir de nouvelles ZNIEFF à proposer à la création, et effectuer des prospections de terrain à la recherche d'espèces déterminantes de divers groupes taxonomiques faunistiques (Mollusques, oiseaux, orthoptères, odonates etc.). En 2025, 2 nouvelles ZNIEFF ont été proposées, mais l'actualisation des ZNIEFF existantes constitue également un enjeu majeur.

*Credit Photo : Sylvie CAUX*



## Observatoire participatif du bocage dans le PNR Brenne

Référents et acteurs : Jacques LUCBERT, Antoine AMAT et le Groupe Bocage

Partenaires financiers : PNR Brenne

Dans le cadre d'un gros projet « Agriculture résiliente », le PNR Brenne a sollicité l'association Indre Nature pour effectuer des « échantillons d'Inventaire Bocager », sur des mailles bocagères qui avaient déjà été inventoriées plus de 10 ans auparavant lors des premières sessions d'inventaire bocager. Ces sessions permettent de voir l'évolution du bocage local en 10 ans en plus de sensibiliser la population locale. La première session a eu lieu à Nuret-le-Ferron, la deuxième à Rivarennnes et la 3<sup>e</sup> et dernière aura lieu à Prissac.

## Révision de la liste des espèces botaniques protégées

Référents et acteurs : Sylvie CAUX

A l'automne 2025, la Dreal Centre Val-de-Loire a souhaité lancer la révision de la liste des espèces botaniques protégées en région. Un groupe de travail a été constitué, réunissant des botanistes régionaux. Deux réunions ont eu lieu en fin d'année, permettant de caler la méthode de travail et de commencer la reprise de la liste existante. Quelques espèces de plantes devenues très communes, peuvent être exclues désormais de la liste, mais beaucoup d'autres peuvent au contraire nécessiter de l'intégrer... Chaque espèce est passée en revue et son intégration/exclusion est discutée.

Cette première étape se prolongera au premier trimestre 2026. Un travail de validation sera ensuite à caler, cette fois par les membres du CSRPN et du CNPN. A noter que la liste nationale doit également être revue. La finalisation de ce travail devrait aboutir en 2027.

## Animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre : Inventaires des libellules

Référents et acteurs : Maria VILLALTA, Thibault LIGOUT, Quentin GIRAUD, Antoine AMAT

Partenaire financier : Pays Castelroussin-Val de l'Indre

Dans le cadre de la réactualisation du Docob de la ZSC Vallée de l'Indre (FR2400537), Indre Nature a été missionnée pour réaliser un suivi des Odonates patrimoniaux sur le périmètre du site Natura 2000. L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre du suivi SOGAP (Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires) Initialement déployé sur la Loire, le suivi a pour objectif la surveillance des tendances de populations des Libellules figurant aux Annexes II et IV de la Directive Européenne Habitat-Faune-Flore des cours d'eau (hexagone et Corse) et/ou inscrites au titre du Plan national d'actions en faveur des libellules (Houard coord., 2020). L'objectif premier du SOGAP est de disposer d'une image fiable des populations des espèces concernées aux échelles des grands bassins hydrographiques français. Ce protocole (Abraham, Lafont & Baeta 2025.) cible en priorité six espèces : le Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), le Gomphe à pattes jaunes (*Stylurus flavipes*), le Gomphe serpentini (*Ophiogomphus cecilia*), le Gomphe de Gené (*Paragomphus genei*), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et la Cordulie splendide (*Macromia splendens*). Il permet également le suivi de 9 espèces supplémentaires.

Il se base sur la récolte des exuvies afin de disposer d'indicateurs de tendances de populations à différentes échelles. La mise en œuvre du suivi se base sur une stratégie d'échantillonnage sur chaque cours d'eau concerné sur la base d'un maillage de mailles de 250 mètres de côté et contenant au moins 100 mètres de berges. Chaque saison, 3 à 4 relevés (sessions) par maille devront être réalisés entre le 1er mai et le 15 août. Lors de chaque passage, le transect parcouru doit être scindé en sections homogènes au regard des quatre critères suivants : la morphologie de la berge, le type d'habitat rivulaire, la vitesse apparente du courant et la nature sédimentaire du lit. Lorsqu'un de ces éléments change, on considère que l'on change de faciès et donc de section.

En 2025, 6 mailles ont été réalisées à Châtillon-sur-Indre, Niherne et Saint-Maur. Un total de 964 exuvies a pu être récolté. Cinq taxons ont été identifiés sur Niherne et quatre sur Châtillon-sur-Indre. Les résultats obtenus sur la vallée de l'Indre suivent la tendance nationale, avec une dominance des exuvies de Gomphe à forceps (*Onychogomphus forcipatus*). En effet, cette espèce représente 65% des exuvies récoltées sur les mailles échantillonnées sur la vallée de l'Indre. La Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), espèce cible du suivi, a un taux de présence de 39% à Châtillon-sur-Indre et seulement 6% à Niherne. Ce taux est de 32% sur l'ensemble des mailles échantillonnées sur la rivière.

Très peu d'exuvie du genre *Gomphus* ont été récoltées. *G. vulgatissimus* possède un taux de présence de 1% à Châtillon-sur-Indre et 4% à Niherne. De plus, une seule exuvie du complexe *G. graslinii/G. similimus* a été identifiée. 2025 étant la première année durant laquelle le suivi est mis en place, l'objectif est de poursuivre sa mise en œuvre pour s'affranchir au fur et à mesure des aléas climatiques.

## Carte de sensibilité de la pollution lumineuse

Référent et acteur : Thibault LIGOUT

Partenaire financier : Pays Castelroussin Val de l'Indre

Le syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre a engagé une étude pour mieux connaître les enjeux liés à la pollution lumineuse sur son territoire. Dans ce cadre, Indre Nature a fourni une analyse des connexions écologiques existantes et supposées à partir des données Obs'Indre (Amphibiens, Chiroptères et Rapaces nocturnes).

## Les Marouettes

Référents : Quentin GIRAUD

Partenaires financiers : DREAL Centre-Val de Loire, Réserve de Chérine, Région Centre-Val de Loire

Une étude pluriannuelle (2025-2027) sur les marouettes de Brenne a été lancée en 2025, avec Chérine. Elle vise à l'étude des 3 espèces nicheuses en Europe, toutes les 3 présentes en Brenne : la Marouette ponctuée, la Marouette de Baillon, et la Marouette poussin. Espèces parmi les plus discrètes de l'avifaune européenne, elles se manifestent généralement par leurs chants, émis essentiellement de nuit. L'étude s'appuie sur deux protocoles de terrain :

- Un protocole de bioacoustique, pilier de cette étude novatrice. Il repose sur la disposition de plus de 40 stations d'enregistrement autonomes en Brenne (bords d'étangs, marais...) en 2025, entre la dernière décade de mars et la première de juillet. Ces enregistreurs sont programmables, et enregistrent chaque nuit en continu. L'analyse a été automatisée, par la création d'un modèle spécifiquement dédié à l'identification des marouettes, via BirdNet Analyzer. La création de ce modèle, travail laborieux, a permis l'analyse de plus de 34 000 heures d'enregistrement en 2025.
- Le suivi est complété par un protocole passif, qui repose sur des points d'écoute nocturnes et crépusculaires, protocolés par leur durée. Ainsi, plus de 100 points d'écoute ont été réalisés sur près de 50 sites en Brenne, afin de maximiser le nombre de sites suivis.

L'étude est complétée par la pose de pièges photographiques sur les sites occupés, afin de déceler des indices de nidification.

L'étude a permis de mettre en évidence la présence des 3 espèces en Brenne en période de nidification en 2025 :

- Marouette de Baillon : 5-6 mâles chanteurs cantonnés. Découverte d'un nouveau cas de nidification certain sur un étang de Saint-Michel-en-Brenne (couple avec un poussin).
- Marouette de Baillon : 8-17 mâles chanteurs cantonnés. Effectif record pour la Brenne et fait ornithologique majeur à l'échelle nationale. La Brenne pourrait être la seule et dernière population viable de cette espèce en France, dont la dernière preuve de nidification remonte au début des années 1970. Aucune nidification n'a été prouvée. Néanmoins, la présence de mâles chanteurs cantonnés et de couples en période de nidification, dans des habitats favorables à la nidification, ne laissent guère de doute sur le statut de cette espèce en Brenne. Le dernier Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine (2014) mentionnait une fourchette de 2-8 mâles chanteurs en France.
- Marouette ponctuée : 5-7 mâles chanteurs cantonnés. Faibles effectifs pour cette espèce censée être la plus commune des 3, s'expliquant probablement par les forts niveaux d'eau dans les étangs au printemps 2025, qui ne concordent pas tout à fait avec les exigences écologiques de cette espèce.

Outre ces résultats, une étude sur la phénologie saisonnière, la phénologie horaire d'émission des chants et sur les habitats préférentiels a été lancée. Un groupe de travail national sur les marouettes a été créé à la même occasion.

L'étude se poursuivra encore au moins deux ans.

## Co-animation de la ZPS Chabris-La Chapelle-Montmartin (Natura 2000)

Référents et acteurs : Henry BORDE, Thomas BRAY, avec les bénévoles du groupe ornitho

Partenaire financier : Communauté de communes Chabris -Pays de Bazelle

Depuis 2013, la ZPS (Zone de Protection Spéciale) Chabris – La Chapelle Montmartin est animée par 3 structures : le Bureau d'études Biotope (coordination de l'équipe d'animation), la Chambre d'Agriculture de l'Indre (contractualisation des MAEC) et Indre Nature (suivi des espèces à enjeux dont l'Outarde canepetière est l'espèce phare). Participation au comité de pilotage (COFIL) et au CTL (Comité Technique Local).

Suivi des mâles chanteurs d'Outarde canepetière : Une bonne année avec le retour d'un mâle chanteur sur la ZPS et l'observation d'un minimum de 2 femelles, dont celle équipée d'un GPS en 2022 qui est revenue sur le site comme chaque année, mais a finalement niché sur une ZPS de la Vienne. Le suivi sur l'Ædicnème criard continu avec la protection de 4 nichées et les retours des oiseaux bagués qui montrent une fidélité au site de la ZPS.

Les autres espèces suivies dans le cadre de la ZPS :

- Ædicnème criard : entre 24 à 28 couples et un rassemblement post nuptial.
- Courlis cendré : 5 à 7 couples.
- Hibou des marais : Aucun contact
- Busard cendré : Malgré plusieurs observations sur les sites habituels, aucun nid découvert.
- Busard Saint Martin : 1 à 3 couples cantonnés sur la ZPS, avec des reproductions possibles dans les boisements. Aucun nid localisé
- Engoulement d'Europe : Aucun contact
- Pie-grièche écorcheur : 6 nouveaux individus bagués cette année avec les premiers retours (2 mâles adultes) des oiseaux bagués l'an passé.

## Suivis d'espèces et de populations

### Suivi Sonneur à ventre jaune

Référents et acteurs : Lauriane OLIVIER, Antoine AMAT, Clémence DANIEL

Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire

De nombreuses recherches de terrain ont été menées en 2025, afin de réactualiser des données anciennes, de rechercher de nouvelles stations, tout en visitant les populations bien connues pour mettre en place des aménagements. Avec 31 observations, cette année peut être qualifiée de productive en prenant en compte la reproduction précoce des Sonneurs à ventre jaune.

Ces données ont permis d'actualiser la présence de l'espèce sur des secteurs où elle n'avait pas été vue depuis plus de 10 ans, voire plus de 19 ans. De nouvelles stations ont également pu être trouvées, sur les communes de Roussines et de Vijon. Et une nouvelle population a été trouvée sur la commune de Crevant, commune où le Sonneur n'était pas connu.

Cette année 2025 a été plutôt favorable à la reproduction du Sonneur à ventre jaune, avec un assèchement plus tardif des pièces d'eau et permettant la réalisation du cycle complet de reproduction. 5 aménagements sur les 7 de la forêt de Bommiers ont malheureusement été détruits avec le curage des fossés, mais les 2 aménagements restants sont efficaces et utiles. Les aménagements créés à Prissac sont fonctionnels, mais le début d'année a été suffisamment humide pour permettre aux Sonneurs un cycle de reproduction complet sans assèchement précoce.

### Suivi du Pélobate brun

Référents et acteurs : Lauriane OLIVIER, Clémence DANIEL, Quentin GIRAUD

Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire

Depuis 2021, le propriétaire du site historique de Mézières-en-Brenne refuse toujours l'accès à sa propriété. L'évolution de la population et l'état de conservation du site ne sont donc pas connus.

48 kits de prélèvements d'ADNe ont été utilisés cette année afin de continuer les recherches du Pélobate brun sur la base militaire de Rosnay, où un échantillon s'était révélé positif en 2021 (étang Méchoui). Cette année encore, tous les prélèvements sont négatifs sur la base militaire.

Les autres échantillons ont été prélevés sur différents sites éloignés à travers la Brenne, afin d'élargir les recherches. Tous les résultats sont revenus négatifs.

Des écoutes nocturnes ont également été réalisées sur des sites favorables. Aucun Pélobate n'a été entendu ni vu.

Les conditions météorologiques étaient favorables, et les mâles chanteurs dans le département voisin (site de Lailly-en-Val, Loiret) ont été actifs à la même période.

### Suivi et conservation des chiroptères dans l'Indre

Référents et acteurs : Thomas CHATTON, Lauriane OLIVIER et nombreux bénévoles

Partenaire financier : DREAL Centre Val-de Loire

Comme chaque année, il s'agit du suivi des sites d'hivernage et du suivi estival des colonies de mise-bas connues. En 2025, 10025 individus ont été dénombrés en hibernation, ce qui constitue le record depuis le début des suivis initiés en 1986 ! La majorité était des Murins à oreilles échanquées (3952 individus). Trois espèces ont atteints leurs records : le Grand Rhinolophe avec 1912 individus, le Petit Rhinolophe avec 1675 individus et le Grand Murin avec 697 individus.



Concernant le suivi estival, les suivis des principales colonies d'espèces d'Annexe II de la Directive Habitats faune Flore ont été effectués. Les effectifs sont relativement stables, néanmoins certaines colonies ont vu leurs effectifs en baisse à cause des fortes chaleurs précoces. Nous avons observé une présence plus importante dans les gîtes plus tempérés tels que des carrières souterraines ou des caves.  
*Credit Photo : Valentin MOTTEAU*

## Suivi de la Noctule commune

Référents et acteurs : Lauriane OLIVIER, Gwenaëlle AUGER

Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire

Les déplacements sur le terrain à la recherche de colonies de Noctule commune ont permis de mettre à jour la base de données des allées de platanes (+ 3 ajoutées à la base et prospectées) et des ponts (caractérisation des ponts sans corniche à ne plus visiter dans le futur) dans le département.



Contrairement à l'année 2024 qui a été riche en prospections (97 sites) grâce au travail d'un volontaire en service civique pendant 6 mois, les prospections en 2025 n'ont pu être menées que sur les seuls mois de juillet et août. Malgré cela, deux colonies ont été retrouvées sur les communes de Fontgombault et de Luant, ajoutées à celle de Saint-Michel-en-Brenne suivie par la réserve de Chérine. Au-delà d'un effort de prospection plus faible cette année, il est très probable que les vagues de canicules qui ont marqué l'été 2025 aient également affecté la détection de colonies. En effet, lors de fortes chaleurs, les Noctules tendent à être plus silencieuses, et la prospection par écoute des cris sociaux s'en retrouve moins efficace.

## Animation Natura 2000 Anglin Creuse pour le PNR

Référents et acteurs : Thomas CHATTON, Lauriane OLIVIER, Clotilde MOREAU,

Partenaires financiers : PNR Brenne



Les suivis des sites se sont déroulés comme les années précédentes :

- **Vallée de la Creuse** : Suivi hivernal des chiroptères (mine à Poitou (Eguzon), carrière souterraine du Pont de bois (Le Pont Chrétien Chabenet), Bunker du belvédère du barrage d'Eguzon (Cuzion), souterrain de Boismarmin (Chitray). Suivi estival des chiroptères : réseau de grottes autour de la RNR du Bois des Roches (partenariat avec le CEN Centre), souterrain de Boismarmin (Chitray).

- **Vallée de l'Anglin** : Suivi hivernal des chiroptères (mine du Moulin de Dunet (Dunet), Ile de la Marquise (Bélâbre), grotte de la Roche Noire

(Mérigny) en partenariat avec les spéléologues locaux), suivi estival des chiroptères (Ile de la Marquise (Bélâbre), Grotte de la Roche Noire (Mérigny)), et suivi des deux sites d'habitats d'intérêt communautaire : Tourbière de Passebonneau (La Chatre-Langlin) et Lande de Courry (La Chatre Langlin). Ces deux derniers sites ont notamment fait l'objet d'une visite avec une entreprise dans la perspective de possibles futurs travaux de restauration de milieu.

- **Travaux d'entretien / Chantiers bénévoles** : l'année 2025 a été marquée par la fin des travaux de

consolidation des voutes sur le site de l'île de la Marquise à Bélâbre avec un nouvel entrepreneur (cf plus loin) et le début des travaux de restauration des piliers de la passerelle d'accès.

## Suivi des oiseaux d'eau hivernants de Brenne

Référents et acteurs : Henry BORDE (coordination) avec les bénévoles du groupe ornitho

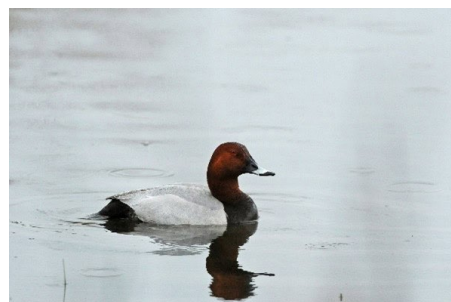
Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire

Le plus ancien suivi naturaliste conduit chaque année dans notre département avec la participation d'environ 70 observateurs et observatrices.

Comptages des oiseaux d'eau hivernants en Brenne et Queue de Brenne. 6 comptages réalisés entre octobre et mars, intégrant le comptage Wetlands International de la mi-janvier. Le site des étangs de la Brenne conserve son titre de zone humide d'importance internationale car elle a dépassé la barre des 20 000 oiseaux d'eau hivernants avec un total de 27313 oiseaux d'eau dénombrés.

Deux espèces atteignent le seuil d'importance internationale au comptage de la mi-janvier : Canard souchet et le *Fuligule milouin*.

*Crédit Photo : Jean-Marie PRUVOST*



## Suivi Oiseaux forestiers

Référents et acteurs : Henry BORDE (coordination) et bénévoles

Partenaire financier : DREAL Centre Val de Loire, Région Centre-Val de Loire

Dans l'Indre les effectifs nicheurs de cigogne noire restent très faibles avec seulement 4 couples reproducteurs dont un en échec, produisant 9 jeunes à l'envol. Un nouveau nid a été découvert en fin de saison de reproduction. Du côté de l'aigle botté l'effectif départemental progresse doucement et atteint désormais 7 couples avec 5 reproducteurs produisant 6 jeunes à l'envol.

*Crédit Photo Thomas CHATTON*



## Suivi des rassemblements postnuptiaux d'Œdicnèmes criards du département

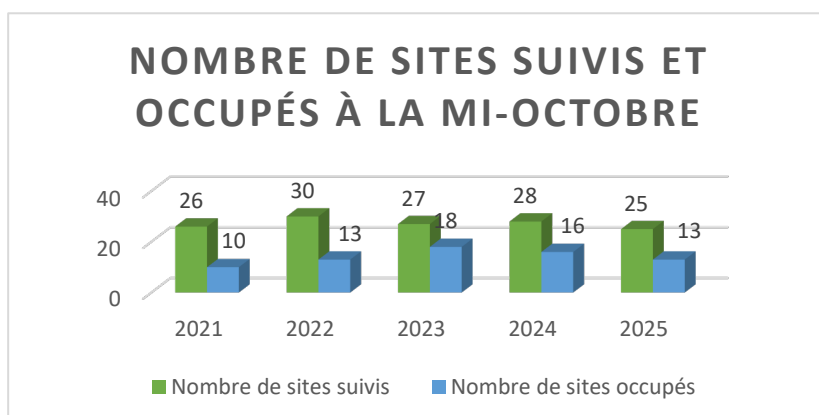
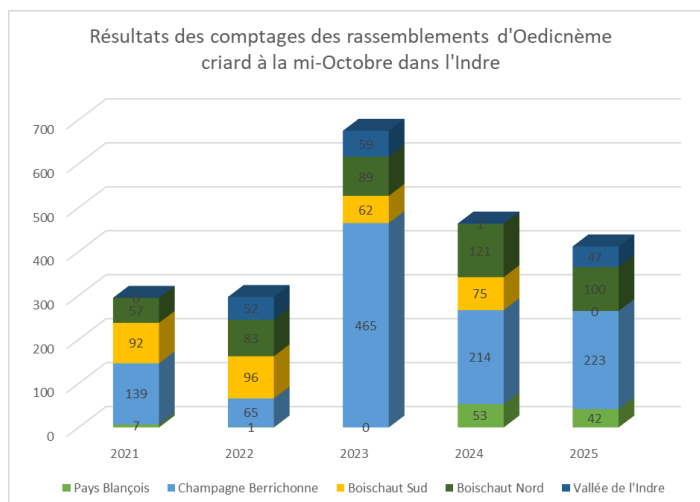
Référents et acteurs : Henry BORDE (coordination) avec les bénévoles du groupe ornitho

Partenaire financier : action autofinancée

Deux comptages ont eu lieu en 2025 : 1er et 15 octobre. Le nombre de sites occupés par l'espèce augmente légèrement depuis 2021 grâce à l'effort de prospection des bénévoles de l'association.

Résultats :

- 1<sup>er</sup> passage : 494 individus
- 2<sup>e</sup> passage : 412 individus



## Balbusard pêcheur

Référent et acteur : Thomas CHATTON, Quentin GIRAUD

Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire

Depuis son installation en Brenne en 2016, l'année 2025 est la meilleure en terme du nombre de jeunes à l'envol : 9 en 2025, 8 en 2024, 7 en 2023 contre 5 en 2022 et un seulement en 2021. 9 couples territoriaux ont été observés mais seulement 5 ont produits des juvéniles à l'envol. Deux nouvelles aires ont été découverte cette année dans des massifs forestiers privés. Deux plateformes artificielles ont été installées dans un boisement privé avec l'aimable autorisation du propriétaire.

*Crédit Photo : François Téléfunko*



## Pygargue-à-queue-blanche

Référents et acteurs : Thomas CHATTON, Quentin GIRAUD

Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire

Depuis 2018, un couple de Pygargue à queue blanche niche en Brenne, celui-ci a produit deux jeunes à l'envol. Les deux juvéniles ont été bagués et équipés d'une balise GPS (nommés Alice et Boissière Mervent) par le bagueur spécialiste Jacques-Olivier Travers (Les Aigles du Léman). Le juvénile, nommé Alice, est parti hiverner en Nouvelle-Aquitaine où il a stationné sur plusieurs sites d'hivernage de grues cendrées. Le juvénile, nommé Boissière Mervent, est resté hiverné en Brenne. Deux autres couples sont fortement suspectés mais sans avoir localisé d'aires. James, juvénile né en Brenne en 2023 après avoir hiverné au niveau des étangs du Forez s'est cantonné en forêt d'Orléans et le nord de la Sologne.

*Crédit Photo : Jean-Emmanuel Frontera*



## STOC EPS

Référents et acteurs : Quentin GIRAUD et Bénévoles, OFB

Partenaire financier : FNE Centre-Val de Loire



- Coordination Museum National Histoire Naturelle, LPO et OFB.
- Objectif : Connaître l'évolution temporelles des populations nicheuses d'oiseaux communs.
- Mettre à jour les statuts de conservation des espèces au niveau national.
- Orienter les politiques publiques européennes, nationale et locales.

Le nombre d'observateurs continu d'augmenter depuis de le début de l'animation en 2022 pour passer de 3 à 11 en 2025 !

La participation au programme STOC EPS de l'Office Français de la Biodiversité est notable, car ce sont quatre agents du service départemental de l'Indre qui ont pu suivre 4 carrés. L'objectif départemental de 10 carrés suivis a été atteint en 2025 ! La dynamique est à poursuivre, et permet dans le même temps la mise en place d'un programme analogue pour les hivernants : le Suivi Hivernal des Oiseaux Communs (SHOC). Ce dernier suit la même dynamique que le SHOC, avec un engagement des agents du service départemental de l'OFB et des bénévoles.

## Suivi de la nidification du Faucon pèlerin

Référents et acteurs : Yves Michel BUTIN, Jean Michel PILORGET, Henry BORDE

Partenaire financier : action autofinancée

Le nombre de couples cantonnés est en diminution et comme en 2024, sur la majeure partie des sites, il y a eu échec de la reproduction.

Sur les 13 couples cantonnés, pour seulement 6 on a pu observer la reproduction avec 11 jeunes à l'envol. Pour la troisième année on est sur une baisse significative du nombre de jeunes volants sans pouvoir dire avec certitude la cause de cette diminution.

## Courlis cendré

Référent et acteur : Henry BORDE

Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire

Le suivi des couples nicheurs a permis de localiser 24 couples reproducteur, malheureusement aucun jeune volant n'a été observé, ce qui indique un succès de reproduction quasi nul, les jeunes ne sont pas toujours faciles à repérer dans la végétation. Ce résultat est très inquiétant pour la dynamique de population départementale est plus largement sur le devenir de cette espèce. Nous allons développer la mise en place de protections autour des nids l'an prochain. Et afin de mieux comprendre les causes de cette dynamique un projet financé en 2026 par l'OFB va nous permettre d'équiper 5 individus de balise GPS dans le cadre d'un programme national sur l'espèce.

*Crédit Photo : Baptiste VANDROMME*



## Suivi de la Loutre d'Europe

Référents et acteurs : Lauriane OLIVIER, Gwenaëlle AUGER

Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire

Les prospections menées pour la Loutre d'Europe en 2025 ont permis de compléter les connaissances, jusque-là lacunaires, de la répartition de l'espèce au Nord-Ouest du département. Les recherches d'indices de présence de l'espèce sous les ponts ont été particulièrement concluantes le long de la rivière Nahon, où l'espèce semble être très bien installée.

Grâce aux 103 nouvelles données d'observation de la Loutre d'Europe transmises sur Obs'Indre en 2025, les connaissances sur la distribution de l'espèce dans le département de l'Indre ont pu progresser, avec la confirmation de la présence de la loutre dans 5 nouvelles communes.

## Suivi de la Cistude d'Europe

Référents et acteurs : Lauriane OLIVIER, Gwenaëlle AUGER

Partenaire financier : DREAL Centre-Val de Loire

Les recherches conduites en 2025 ont permis de réactualiser des données d'observations anciennes mais également de détecter de nouvelles stations, où la présence de la Cistude d'Europe était soupçonnée, mais non confirmée.

Les 78 sites prospectés en 2025 ont permis d'effectuer 26 nouvelles observations en dehors de la région de la Brenne, et de détecter la présence de Cistude d'Europe sur 3 nouvelles communes.

La détection d'une Cistude d'Europe au Nord du département, dans un secteur où aucune Cistude n'avait été revue depuis 2009, permet d'orienter les futures prospections de l'espèce sur ce secteur en particulier pour les années futures. En effet, une discussion avec les propriétaires de l'étang où a été réalisée cette nouvelle donnée en 2025 a permis de confirmer que l'individu contacté ne se trouvait pas dans cet étang suite à un déplacement ou une introduction volontaire de l'espèce. L'individu est arrivé naturellement sur ce site, ce qui permet de conclure qu'une population résiduelle de Cistude d'Europe subsiste dans ce secteur. Des nouvelles prospections dans ce secteur en 2026 permettront, si de nouveaux individus sont contactés, d'avoir des estimations de la taille de cette population très éloignée du territoire de la Brenne.

## Suivi reproduction du Grand-Duc d'Europe

Référents et acteurs : Yves-Michel BUTIN, Jean-Michel PILORGET, Quentin GIRAUD

Partenaires : Lhoist, Eurovia

La présence d'un individu dans une carrière privée du sud de l'Indre était attestée depuis 2007. Un suivi régulier sur cette carrière à partir de 2013 permettra en 2015 le premier constat de reproduction sur l'Indre avec 3 jeunes à l'envol.

2025 est l'année de tous les records pour cette espèce dans l'Indre. En effet, 4 couples ont été suivis au printemps, tous les 4 reproducteurs (dans des carrières en activité), et ont mené 8 jeunes à l'envol. À l'automne 2025, un nouveau couple est découvert en vallée de la Creuse, dans des falaises naturelles.

Deux des 5 couples sont limitrophes (l'un avec la Creuse, l'autre avec la Haute-Vienne). Le travail de collaboration mené avec les carriers concernés permet de sensibiliser les équipes et de protéger les nids durant les périodes sensibles (indications sur la localisation et les périodes d'intervention à éviter).

	Sites occupés	Couples reproducteurs	Jeunes à l'envol
2022	1	?	?
2023	2	1	3
2024	2	1	2
2025	5	4	8

## Contribution au Plan Régional d'Actions en faveur des papillons de jour (2018-2028)

Référents et acteurs : Thibault LIGOUT, Maria VILLALTA

Partenaires financiers : DREAL Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire

Le département de l'Indre abrite 104 espèces de papillons de jour (Rhopalocères) et 14 espèces de Zygènes (famille des Zygaenidae). 29 espèces inscrites dans le PRA sont présentes dans l'Indre. Il s'agit du département rassemblant le plus d'espèces PRA au sein de la région Centre-Val de Loire. Les enjeux de conservation sont donc très forts.

- **Recherche des espèces forestières**

Des recherches ont été menées dans les forêts domaniales de Châteauroux et de Laleuf afin d'actualiser les données relatives aux espèces listées dans le PRA présentes dans ces massifs. Ces prospections ont permis de recontacter et de renseigner la présence du Grand collier argenté (*Boloria euphrosyne*), du Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), de la Bacchante (*Lopinga achine*) et du Grand nègre des bois (*Minois dryas*).

- **Recherche de *Pseudophilotes baton* dans la vallée de la Creuse**

L'Azuré du Thym (*Pseudophilotes baton*) a été recherché au cours du printemps 2025, sur des sites sur lesquels des données historiques étaient présentes, ainsi que sur des sites présentant les habitats lui étant favorables. L'espèce n'a pas été contactée.

- **Mise en place de Suivis Temporels des Rhopalocères de France (STERF) à l'échelle du département de l'Indre**

En 2025, deux mailles STERF ont été sélectionnées afin d'être suivies. Celles-ci sont positionnées sur le Marais de Jean-Varenne (Thizay) et les Prairies de Saint-Gildas / de l'Hippodrome (Châteauroux).

Ces mailles ont été choisies afin de suivre ces sites et avoir des mailles témoins dans l'objectif de sensibiliser et former les personnes intéressées par le sujet. À l'avenir, d'autres mailles tirées aléatoirement seront suivies.

- **Suivi de la Zygènes d'Ostérode (PRA2)**

Suite aux recherches menées sur la Forêt de Lancosme et le Parc du Bouchet en 2024, il a été décidé de poursuivre le suivi de *Zygaena osterodensis* sur le massif de Lancosme en partenariat avec le gestionnaire forestier. Ce suivi a pour objectif de mieux connaître la répartition de l'espèce au sein de ce massif, et de mieux comprendre le fonctionnement de cette population. Cette année, 35 individus ont pu être contactés dans le cadre de ce suivi. Une réunion d'échange a également été menée avec les services de l'État (DREAL), le gestionnaire et Indre Nature afin d'échanger sur la gestion menée et les suites pouvant être données au travail mené.

- **Initiation et sensibilisation aux papillons de jour (PRA8, PRA10)**

Dans le cadre du programme d'animation d'Indre Nature, plusieurs ont porté sur la thématique des papillons de jour et de leurs milieux de vie. Une formation dédiée au STERF a également été dispensée, cela a permis d'initier 7 personnes à ce protocole. Certaines se sont montrées volontaires pour en réaliser en 2026. Au-delà de cette formation, une page Lizmap a été conçue pour visualiser l'emplacement des mailles suivies et aider les bénévoles intéressés à suivre de nouvelles mailles : <https://indrenature.lizmap.com/>

- **Enquête Damier de la Succise et Cuivré des marais auprès des agriculteurs de la vallée de l'Indre et du Boischaut Sud (PRA10)**

Deux flyers ont été réalisés sur la détermination, l'écologie et les mesures de gestion adaptées du Damier de la Succise et du Cuivré des marais (Annexe I). Ces flyers ont été distribués à une trentaine d'agriculteurs au cours des formations obligatoires dans le cadre de la contractualisation de mesures agroenvironnementales et climatiques « Biodiversité » sur les PAEC « Vallée de l'Indre » et « Boischaut Sud »

## Suivi de l'Azuré de la Sanguisorbe

Référents et acteurs : Thibault LIGOUT

Partenaires financiers : DREAL Centre-Val de Loire et Région Centre-Val de Loire

En 2025, l'unique population berrichonne de *Phengaris teleius* a de nouveau pu être observée. Un total de 52 contacts a été réalisé. Cela peut être considéré comme un bon résultat, au regard du nombre de passages.

Il s'agit de la troisième année de suivi où le protocole de "veille" est appliqué. Cette méthode de suivi sera renouvelée tous les ans jusqu'en 2027, où un nouveau suivi par Capture-Marquage-Recapture (CMR) est prévu. Cette CMR aura pour objectif de renouveler les connaissances sur l'état réel de cette population.

*Crédit photo : Thibault LIGOUT*



## Plan Régional d'Actions en faveur des Libellules (2020-2030)

Référents et acteurs : Thibault LIGOUT, Maria VILLATA

Partenaires financiers : DREAL Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire

Le département de l'Indre (36) fait partie des départements de la région Centre-Val de Loire possédant le plus d'espèces d'odonates en région Centre-Val de Loire. En effet, 62 espèces y sont référencées, dont 26 sont listées dans le Plan Régional d'Actions en faveur des Libellules.

- **Recherche des odonates listés au PRA en contexte forestier (Action 2)**

Plusieurs massifs forestiers du département de l'Indre sont connus pour abriter des espèces listées au PRA. Par conséquent des recherches ont été menées sur les forêts domaniales de Châteauroux et de la Laleuf. Ces prospections ont permis de détecter quelques espèces notamment : *Lestes barbarus*, *L. dryas*, *L. sponsa* et *L. virens*. De plus ce travail a permis d'identifier plusieurs mares avec une forte valeur patrimoniale, ces dernières pourront faire l'objet d'un suivi des odonates dans les années à venir.

- **Recherche des odonates listés au PRA sur la Marche berrichonne (Actions 2 et 3)**

La Marche berrichonne abrite plusieurs habitats et espèces à forts enjeux de conservation à l'échelle régionale. Les données relatives aux odonates dans ce secteur sont lacunaires et/ou anciennes. Le travail d'actualisation mené en 2025 a permis de recontacter plusieurs populations d'Agרון de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et d'Orthétrum bleuisant (*Orthetrum coerulecens*).

- **Mise en place du SOGAP sur les sites vallées de l'Anglin et de la Creuse (Action 4)**

Les connaissances des populations d'odonates des vallées de l'Anglin et de la Creuse sont partielles, c'est pourquoi, 3 mailles SOGAP ont été déployées sur chacun des deux cours d'eau. Sur la Creuse, les mailles étaient localisées sur la commune du Menoux, tandis que sur l'Anglin elles se situaient sur la commune de Mauvières.

Au total, 485 exuvies ont été récoltées le long de la Creuse, sans qu'aucune des espèces inscrites au PRA n'ait été observée. En revanche, au sein des mailles suivies sur l'Anglin, 388 exuvies ont été collectées, parmi lesquelles trois espèces du PRA ont été identifiées : *Oxygastra curtisii*, *Somatochlora metallica* et *Onychogomphus uncatulus*.

- **Initiation et sensibilisation aux libellules (Action 13)**

Dans le cadre du programme d'animation proposé par Indre Nature, plusieurs animations ont traité de la thématique des libellules, ces dernières ont permis de sensibiliser une vingtaine de personnes à ce sujet.

Par ailleurs, une projection du film "L'appel des libellules" s'est tenue le 11 avril auprès d'une quinzaine de personnes.

## Outils et données naturalistes

### Obs'Indre - la base de données naturalistes d'Indre Nature

Référents et acteurs : Denis VANDROMME, Jacques LUCBERT, Sylvie CAUX, bénévoles et salariés  
Partenaire financier : Conseil Régional Centre-Val de Loire

Obs'Indre dépasse désormais le million de données naturalistes... Un comité de pilotage d'Obs'Indre a eu lieu le 8 octobre 2025. Un point a été fait sur le fonctionnement de chacun des 16 observatoires de la base de données. Actuellement 30 personnes sont impliquées pour la validation des données et pour l'animation des observatoires.

Le sujet de la validation a été d'actualité, car il est tout en même temps chronophage pour les bénévoles et les salariés, et indispensable à la fiabilité de la base de données. Son fonctionnement est discuté et quelques pistes d'améliorations sont en cours d'étude.

Un nouveau partenariat avec le syndicat de rivière SMABCAC a été formalisé par une convention en mars 2025. Dorénavant les techniciens de rivière peuvent stocker/consulter/exporter leurs données sur leurs bassins versants.

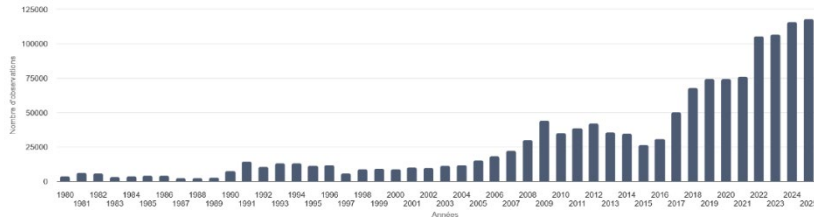
Un projet de convention avec le CBNBP est en cours. Il vise à améliorer les échanges de données botaniques dans les deux sens :

- D'Indre Nature vers le CBNBP : une reprise des données est nécessaire, car un certain nombre de données d'Indre Nature n'apparaissent pas dans la base de données du Conservatoire Botanique « Lobelia », ou sont mal répertoriées.
- Du CBNBP vers Indre Nature : les données directement saisies par des observateurs sur Lobelia doivent pouvoir redescendre vers ObsIndre, ce qui nécessite un travail d'export, puis de reprise des données (gestion des observateurs, des doublons, etc.) avant que celles-ci soient importées dans ObsIndre. Ce travail démarré fin 2025 devrait aboutir début 2026.

La liste des espèces sensibles ayant été modifiée cette année par arrêté, il convenait d'en répercuter les modifications sur ObsIndre, et sur les bases Obsnat de façon plus générale. Car pour les espèces classées sensibles, la visualisation au point ne doit pas être possible. Outre les changements d'espèces, cet arrêté prévoit pour diverses d'entre elles des critères d'inclusion sous conditions (par exemple une espèce est classée sensible de telle date à telle date, ou en fonction de sa reproduction, etc.). Sur le plan informatique, les répercussions sont importantes et ont demandé un gros travail de reprise du codage la base, qui devrait aboutir au premier trimestre 2026.

Depuis son ouverture en ligne, les équipes de validateurs, salariés et bénévoles, ont permis de traiter plus de 100 000 données soumises à validation. Finalement Obs'Indre recense (au 31/12/ 2025) :

- 1 372 000 données (dont 118 144 nouvelles données pour l'année 2025),
  - 6 922 espèces, dont 132 nouvelles dans le département en 2025,
  - 145 403 photos,
  - 3 444 observateurs,
- 
- Evolution du nombre de données (de 1980 à 2025)



## Obsnat

**Référents et acteurs :** Jacques LUCBERT, Sylvie CAUX, Yves-Michel BUTIN, et les 6 associations partenaires + Denis VANDROMME

Depuis 2023, une convention est signée entre les associations du réseau FNE-CVL utilisatrices de la base source ObsNat. Cette convention vise à homogénéiser les différentes versions d'ObsNat utilisées par les associations, et à partager également le portage du travail du concepteur et développeur, Denis Vandromme. Les évolutions, mises à jour et maintenances, sont désormais discutées et mutualisées. Les associations en convention sont : Indre Nature, Sepant, SNE, LNE, CDPNE, ELN, et Perche Nature.

Dans ce cadre, des évènements réunissant toutes les structures ont eu lieu : une formation et des comités de pilotage.

Une journée de formation à l'interface informatique du portail Obs'Nat à eu lieu le 13 février 2025. C'est la seconde formation de ce type qui est organisée. Elle est principalement à destination des animateurs des observatoires, et permet une meilleure prise en main de l'outil, et pour les plus aguerris de s'initier aux joies du codage informatique.

Deux comités de pilotage Obs'Nat ont eu lieu le 27 mars 2025 et le 20 novembre 2025. Ces comités permettent d'échanger sur des correctifs à apporter et des demandes d'évolution par les différentes associations. Pas moins de 47 demandes d'évolution de la base ObsNat ont ainsi été débattues. Celles retenues sont ensuite développées et mises en place par Denis Vandromme. On peut donner quelques exemples parmi les demandes retenues :

- Développer la saisie de données protocolées (Pop Amphib et Reptiles, relevé phyto, chronoventaire, IPA)
- Statuer sur le paramétrage des espèces sensibles (nouvelle liste 2025)
- Ajouter un logo PNA/PRA sur les fiches des espèces concernées par des Plans d'Actions
- Etc...



## La gestion des espaces et la mise en œuvre de mesures de protection

### Plan de gestion de l'étang de Pisseloup

Référents et acteurs : Quentin GIRAUD, Thomas CHATTON, Nicolas VAN INGEN, Jacques LUCBERT

Partenaires : LPO France, WWF

Partenaires financiers : Indre Nature et les 79 donateurs

L'étang Pisseloup a été acheté en 2023 par Indre Nature, la LPO et la fondation WWF France. Indre Nature étant l'association implantée localement, c'est elle qui est chargée de la rédaction et de la mise en œuvre du plan de gestion 2025-2029, en coordination avec les copropriétaires. 2025 marque la validation du plan de gestion lors du premier Comité Consultatif de Gestion, qui s'est tenu à Châteauroux lors du premier trimestre. L'année marque dans le même temps, le début de ce plan de gestion.

Quelques actions menées en 2025 :

- Réalisation d'un chantier bénévole, Afin de pallier les travaux de réouverture des ceintures de végétation, qui devraient intervenir à la fin du premier plan de gestion. Réalisé fin-septembre, il a mobilisé une dizaine de bénévoles. Au programme : écorchage de ligneux sur une zone de cariçaie largement colonisée.
- Installation d'un exclos : Action réalisée à l'avenant du plan de gestion (grâce au grillage fourni par Chérine dans le cadre des PSE/WWF). Il permettra de réaliser des comparaisons sur l'impact de la consommation du Ragondin sur la Caldésie à feuilles de Parnassie, espèce à haute valeur patrimoniale.
- Suivi des plantes aquatiques protégées (Caldésie à feuilles de Parnassie et Flûteau nageant) : Découverte d'une troisième station de Flûteau nageant sur le site. Ces deux espèces sont particulièrement dynamiques par rapport à 2024 à Pisseloup.
- Suivi des oiseaux d'eau hivernants.
- Suivi des oiseaux nicheurs : Des nidifications d'anatidés patrimoniaux (Fuligule milouin, morillon, Canard chipeau) ... Tentative d'installation de la Mouette rieuse (2 couples) sur des touradons, sans succès.
- Ouverture aux opportunités recherches/suivis : Bilan de la nidification de la Guifette moustac en 2025 : cinquantaine de couples cantonnés, 24 nicheurs, finalement aucun juvénile à l'envol (comme l'année précédente). Probablement dû à des prédatations, puisque de nombreux poussins ont éclos sur les nids. Le suivi est réalisé par Chérine. Dans le cadre de l'étude UMOTERN (CNRS Écobio Rennes/Chérine), cinq individus adultes ont été capturés et équipés de balise GPS. Ainsi, ces données contribueront à la meilleure compréhension de l'utilisation des habitats et des stratégies de migration, au service de la conservation de cette espèce.
- Compléments d'inventaires : Des données opportunistes ont été obtenues sur différents groupes taxonomiques (hétérocères, oiseaux, plantes, etc...). Environ 55 nouvelles espèces nouvelles pour Pisseloup en 2025 (ce qui porte le total à plus de 700, faune et flore confondus !).
- Valorisation : Réalisation d'une animation en juillet, en partenariat avec le PNR de la Brenne.
- Visite annuelle d'un groupe dans les cadres des formations CPIE Brenne-Berry sur les plantes aquatiques (avec François PINET et Richard LANSDOWN).

## Restauration du site des îles de la Marquise sur l'Anglin à Bélâbre

Référents et acteurs : Thomas CHATTON, Ann WOODS et nombreux bénévoles

Partenaire financier : Fonds Vert, PNR de la Brenne

Depuis son acquisition en 2016, les ruines du château du XVII<sup>ème</sup> siècles situés sur l'île de la Marquise à Bélâbre attendaient d'avoir une restauration. Les soubassements et ses caves voûtées ont été malmenées par le temps et les arbres se développant sur le dessus. Celles-ci accueillent en été une importante colonie de mise bas de trois espèces de chauves-souris (Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Rhinolophe euryale). Après le désistement en 2022 d'une entreprise qui s'était engagée pour effectuer la restauration, l'année 2024 a été marquée par le lancement des travaux avec un autoentrepreneur spécialisé dans la taille de pierres et la maçonnerie. Les travaux ont pu débuter en septembre 2024 et ont été achevés en mars 2025 avant le retour des chauves-souris. L'une des complexités de cette restauration a été l'acheminement des matériaux, la passerelle d'accès est peu large et une ancienne douve est à traverser. En septembre et octobre 2025, l'un des deux piliers de la passerelle d'accès à l'île a été restauré car celui-ci a été fortement dégradé lors de l'importante dernière crue de l'Anglin. Le second pilier sera restauré quant à lui en septembre/octobre 2026.



*Crédit Photo : Thomas CHATTON*

## Restauration des continuités écologiques de la Vallée de l'Indre et la réhabilitation des espèces patrimoniales

Référents et acteurs : Thibault LIGOUT, Clotilde MOREAU, Maria VILLALTA pour Indre Nature,

Partenaires : Pays castelroussin, association ANEPE Caudalis, services de l'Etat

Financeurs : Agence de l'Eau Loire-Bretagne, Etat via le Fonds vert

Depuis 2019, le syndicat mixte du Pays Castelroussin Val de l'Indre est maître d'ouvrage et animateur du site Natura 2000 de la Vallée de l'Indre (FR2400537) classé en 2011 en tant que Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de la Directive Européenne Habitats-Faune-Flore (Directive 92/43/CEE). Le site Natura 2000, localisé à cheval sur les départements d'Indre-et-Loire et de l'Indre, se compose du lit mineur de la rivière Indre et de plusieurs parties de son lit majeur, composé majoritairement de prairies humides. Il s'étend de la commune d'Etrechet dans l'Indre, jusqu'à la commune de Loches en Indre-et-Loire. Sur le site, Indre Nature intervient depuis 2019 pour des inventaires et suivis d'espèces dans le cadre de la réactualisation du Document d'Objectif (Docob).

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre a été retenu dans le cadre de l'appel à projets de l'agence de l'eau Loire-Bretagne portant sur l'accompagnement des plans nationaux d'actions (PNA) en faveur des espèces menacées.

Le projet a pour but d'améliorer l'état des connaissances des espèces animales inféodées à la vallée de l'Indre et d'entreprendre des travaux de restauration de leurs habitats ; et ce au-delà des limites du périmètre du site Natura 2000. En effet, plusieurs espèces présentes en vallée de l'Indre sont concernées par un Plan National d'Actions et par sa déclinaison régionale (Plan Régional d'Actions). Ces dernières ne sont pas pour autant classées d'intérêt communautaire. C'est le cas des libellules du genre *Lestes* par exemple dont plusieurs espèces sont identifiées dans la déclinaison régionale du PNA en faveur des libellules. Les espèces susceptibles d'être présentes dans les habitats ouverts de la vallée, comme les prairies inondables, sont le Leste sauvage (*Leste barbarus*) ou le Leste verdoyant (*Lestes*

*virens*). D'autres espèces de papillons sont susceptibles d'être favorisées par la restauration de ces milieux comme le Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*, déterminante ZNIEFF) ou le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*, protégée au titre de la Directive Habitat-Faune-Flore).

En 2025, Indre Nature a finalisé la rédaction de deux notices de gestion en collaboration avec le Pays Castelroussin Val de l'Indre, dans le but de restaurer et gérer durablement les parcelles restaurées. Les travaux de restauration sont prévus pour la fin d'été 2026.

## Conventions de gestion écologique d'étangs en Brenne

Référents et acteurs : Thomas CHATTON, Nicolas VAN INGEN, et bénévoles

Avec l'objectif de préserver les quelques étangs encore en bon état écologique en Brenne, Indre Nature a décidé de conventionner avec des propriétaires d'étangs volontaires pour que ces propriétaires s'engagent à respecter des modalités de gestion favorables à la préservation de la biodiversité en échange d'une rétribution annuelle. La convention de l'étang des Verdets (Vendoeuvres) renouvelée en 2024 suit son cours cette année, où les suivis ornithologiques ont permis de dénombrer l'une des plus importantes colonies de Héron pourpré de la région avec 51 couples. Cette année, une convention annuelle a été signée en partenariat avec Chérine sur l'étang Azé (Poulligny-Saint-Pierre) afin d'effectuer un état des lieux écologique du site.

## Notices de gestion des prairies de Mehun à Villedieu-sur-Indre

Référents et acteurs : Sylvie CAUX, Quentin GIRAUD, Lauriane OLIVIER, Thibault LIGOUT

Partenaire financier : Villedieu-sur-Indre, Région Centre-Val de Loire

Ce bel ensemble de 6.5 ha de prairies, situés au carrefour de l'Indre et de la Trégonce à Villedieu-sur-Indre, est maintenant doté d'une notice de gestion écologique. Les milieux présents sont très conditionnés par l'inondabilité. On y trouve des prairies humides à hautes herbes, des cariçaies, des roselières ou encore des boisements alluviaux à saules, frênes et aulnes. Le long de l'Indre, on peut trouver des indices de présence du Castor, voir traverser le Martin-pêcheur, ou observer des Caloptéryx éclatants... Les prairies hébergent le Pigamon jaune, espèce protégée et typique des zones humides et peu fréquente chez nous. Des coléoptères peu communs comme l'Aromie musquée et le Lamie tisserand ont été observés.

Le diagnostic a été réalisé en 2024, et le plan d'action début 2025. L'étude a été présentée le 22 janvier 2025 au Maire et au responsable des services techniques chargé de sa mise en œuvre. Diverses mesures ont été proposées et acceptées, telles que :

- Un ajustement des modalités d'entretien mécaniques et pastorales.
- Une replantation de ripisylve.
- Une gestion adaptée des arbres isolés.
- La lutte contre les espèces invasives (solidages notamment).
- L'extension de la maîtrise foncière.
- La mise en place de suivis scientifiques du site.



*Crédit Photo : Sylvie CAUX*

## Notice de gestion d'une ZH (La Châtre Langlin)

Référents et acteurs : Clotilde MOREAU

Partenaire financier : VALECO, Centrale Solaire du Bois Comté

Indre Nature a élaboré une notice de gestion dans le cadre de mesures de compensations du parc photovoltaïque du Bois Comté, situé sur la commune de la Châtre-Langlin.



Cette notice concerne des parcelles communales constituées d'une mosaïque de landes et de prairie à Molinie. Ces habitats remarquables se sont dégradés au fil des années, du fait

de l'abandon des pratiques pastorales. L'objectif est donc de réaliser des travaux de restauration afin de ré-ouvrir le milieu qui a été colonisé par de nombreux ligneux et la Fougère aigle. Les travaux débuteront à l'automne 2026 et nous allons mettre en œuvre une technique que nous n'avons jusqu'alors jamais mis en place : l'utilisation du brise-fougère. Cela permettra de réduire les surfaces colonisées par celle-ci et de favoriser le développement des espèces remarquables.

*Crédit Photo : Clotilde MOREAU*

## Restauration du site Les Cerfs Rouges

Référent et acteur : Thibault LIGOUT, Quentin GIRAUD

Partenaire financier : Pays de Valençay en Berry, Région Centre-Val de Loire

Situé sur la commune de Villentrois-Faverolles-en-Berry, le site des Cerfs Rouges présente un reliquat de marais alcalin découvert en 2006 dans lequel sont présents plusieurs dizaines de pieds de Gentiane pneumonanthe, d'Épipactis des marais ou encore du Choin noirâtre. Depuis sa découverte, aucun inventaire n'avait été mené jusqu'à la fin des années 2010. Au fil des années, ce site est passé d'un milieu herbacé à une lande qui est par endroit dominée par l'Aubépine et la Bourdaine. Face à ce constat, Indre Nature a repris contact avec le propriétaire afin de monter un projet de restauration visant à actualiser les connaissances, rédiger une notice de gestion et évaluer le coût des opérations à mettre en œuvre, dans le but de porter un nouveau projet afin que ce site d'intérêt situé dans le Boischaud Nord puisse retrouver un bon fonctionnement écologique et son allure d'antan.

## Suivi de la carrière de Neuville

Référent et acteur : Quentin GIRAUD

Partenaire financier : LHOIST

Dans le cadre du permis d'exploitation de la carrière de Neuville à Chasseneuil, une étude obligatoire a été réalisée sur le site en 2025, visant à suivre les populations d'espèces faunistiques protégées notamment. Cette étude vise au suivi et à l'inventaire de l'avifaune nicheuse (espèces rupestres et autres cortèges présents sur le site), ainsi qu'au suivi et à l'inventaire des amphibiens, reptiles, papillons de jour et orthoptères notamment. Le site présente un potentiel pour l'accueil de certaines espèces protégées et/ou menacées, avec des cortèges de pelouses thermophiles ou d'habitats prairiaux extensifs, abritant des espèces comme l'Azuré du Serpolet ou l'Alouette lulu.

## Base militaire de Rosnay

Référent et acteur : Quentin GIRAUD

Partenaire financier : PNR Brenne

Dans le cadre de la réalisation du plan de gestion écologique de la base militaire de Rosnay par le PNR de la Brenne, Indre Nature a réalisé une synthèse bibliographique des connaissances naturalistes du périmètre de la base et mené des inventaires complémentaires en 2025. Les données existantes ont mis en avant une forte valeur patrimoniale de la biodiversité du site (entomologie, ornithologie, botanique...), mais aussi de fortes lacunes en termes de connaissances sur la biodiversité du site. L'association participe à la concertation dans le cadre de la rédaction du plan de gestion, avec le centre de transmission et le PNR de la Brenne. Les premières actions de complément du niveau de connaissance sur certains groupes taxonomiques ont été déployées en 2025, notamment sur l'avifaune et l'entomofaune. Les inventaires ont par exemple mis en exergue la présence d'un couple de Faucon pèlerin nicheur probable sur les structures verticales, ainsi que la présence du Pipit farlouse en période de nidification, potentiellement le dernier bastion de l'espèce connu dans l'Indre ; ou encore la découverte d'une femelle de Trithémis pourpre, nouvelle espèce d'odonates pour l'Indre. Ces données ont permis d'enrichir le plan de gestion et de proposer des actions de suivis/inventaires et de gestion en cohérence avec les enjeux.

## Suivi des populations de Busards sur le parc éolien des Pierrots (Migné / Saint-Georges-sur-Arnon)

Référents et acteurs : Antoine AMAT

Partenaire financier : RWE

Le suivi Busards en guise de mesure d'accompagnement a encore eu lieu cette année à Saint-Georges-sur-Arnon dans l'emprise du parc éolien des Pierrots exploité par RWE. Un nid de Busard Saint-Martin a été trouvé, mais il a malheureusement été prédaté avant la mise en défend du nid.

## Suivi de la population de Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* sur le parc éolien des Pierrots à Saint-Georges-sur-Arnon

Référent et acteur : Antoine AMAT

Partenaires financiers : RWE

Après avoir constaté une forte mortalité sur le Faucon crécerelle pour donner suite aux suivis mortalité menée sur le parc éolien des Pierrots, la société RWE a souhaité mettre en place un suivi de cette espèce à l'échelle du parc éolien en seconde mesure d'accompagnement. Le but était de suivre l'espèce pour justifier de la mise en place éventuelle d'un bridage agricole. 5 nids ont été trouvés dans l'emprise du parc, mais il a été conclu que le bridage agricole n'est pas le plus approprié pour cette espèce.



*Crédit Photo : Antoine AMAT*

## Plan de gestion écologique de l'aéroport Marcel Dassault

Référents et acteurs : Gilles DEZECOT, Maria VILLALTA

Partenaires financiers : Aéroport de Châteauroux-Centre

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> plan de gestion écologique signé par l'aéroport en 2023, Indre Nature a poursuivi l'ensemble des actions qui se déclinent en plusieurs volets :

- Le suivi des pratiques de fauche des prairies naturelles et d'entretien des zones de friches, arborées ou arbustives,
- La gestion extensive des pelouses d'entrée de site pour le maintien de leur biodiversité,
- La préservation et l'installation des dispositifs d'accueil de la petite faune sauvage,
- Les suivis scientifiques ciblant certains groupes d'espèces (oiseaux, papillons de jours...),
- Les compléments d'inventaires naturalistes (chauves-souris, insectes...),

Rappelons que les prairies naturelles (plus de 250 hectares) de l'aéroport comptent parmi les rares espaces de Champagne berrichonne à ne pas avoir été cultivé depuis plusieurs décennies et qu'à ce titre, elles présentent un fort enjeu de conservation pour plusieurs espèces animales (Pipit farlouse, Hibou de marais...) et végétales (orchidées, ophioglosse...).

De plus, avec ce site à très fortes contraintes d'exploitation (sécurité, circulation des aéronefs...) sur lequel est appliqué un plan de gestion écologique, Indre Nature démontre que les terrains dont disposent les entreprises sont parfois de formidables réservoirs de biodiversité et qu'il est tout à fait possible de concilier activités économique et préservation de la nature sauvage.

## Suivi des mesures compensatoires au CNTS

Référent et acteur : Clotilde MOREAU

Partenaire financier : Centre National de Tir Sportif (CNTS)

En 2015, un projet d'aménagement d'un stand de tir international, sur le site de la Martinerie a vu le jour. Dans le cadre de l'étude d'impact, une espèce végétale protégée a été observée : l'Ophioglosse commun, *Ophioglossum vulgatum*. La nature du projet allait entraîner la destruction de cette espèce et son habitat. Ainsi, une mesure de compensation consistant à transférer la station d'Ophioglosse a été mis en place. Indre Nature est intervenu pour réaliser le suivi de la station. Malheureusement, la population n'a pas été observée. Il semblerait qu'elle ait disparue pour différentes raisons : les conditions hydrologiques du nouveau milieu ainsi qu'une gestion non adaptée post-travaux, ne permettant pas à l'espèce de se maintenir.

## Suivi des mesures compensatoires à Sainte-Lizaigne

Référent et acteur : Maria VILLALTA

Partenaire financier : SMAB Théols

Dans le cadre de mesures compensatoires pour la SNCF, une mare et une noue ont été créées aux Prés d'Artry, sur des parcelles communales à Sainte-Lizaigne. Les travaux ont été conduits durant l'hiver 2021/22. Un suivi scientifique naturaliste a par la suite été confié à Indre Nature pour évaluer l'efficacité de la mesure. Ce suivi est prévu de 2022 à 2026, trois périodes étant prévues. Trois volets sont abordés : un suivi botanique, un suivi entomologique et un suivi batrachologique.

Les milieux aquatiques créés se sont bien végétalisés. La richesse spécifique végétale et animale du site s'accroît donc en conséquence. Les cortèges d'espèces végétales et animales témoignent d'un réel intérêt écologique du site et d'un impact positif des travaux de création de points d'eau. La présence de la Berce du Caucase et du Galéga officinal, espèces hautement invasives, représente toujours un point de vigilance renforcée.

## Rapport du suivi post travaux du marais de Thizay

Référent et acteur : Thomas CHATTON et Quentin GIRAUD

Partenaire financier : Boralex

Dans le cadre d'une mesure d'accompagnement du parc éolien de Ménétréols-sous-Vatan, en faveur des chiroptères portée par l'opérateur Boralex, d'importants travaux de restauration ont été conduits en 2023 et 2024, avec l'ouverture de près de 3,5Ha et la pose d'un gîte à chiroptères sur mât. Indre Nature assure les suivis post-travaux, en années N+1, 2, 3, 6 et 9. L'activité des chauves-souris a augmenté de façon significative et le cortège floristique et entomologique augmente d'années en années. Plusieurs espèces de plantes patrimoniales sont apparues à la suite de la réouverture.

## Contractualisation d'Obligations Réelles Environnementales (ORE)

Référents et acteurs : Jacques LUCBERT, Clotilde MOREAU, Antoine AMAT, Jacqueline BEAUMONT, Martine GIBAN, Groupe Biodiversité

Partenaire financier : Office Français de la Biodiversité (OFB)

L'ORE est une protection juridique liée au foncier. Il s'agit d'un acte notarié, entre un propriétaire et un cocontractant, qui a pour but de préserver la biodiversité, sur une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans. Cette protection est ainsi transmise aux propriétaires successifs et permet de s'assurer que les obligations soient respectées.

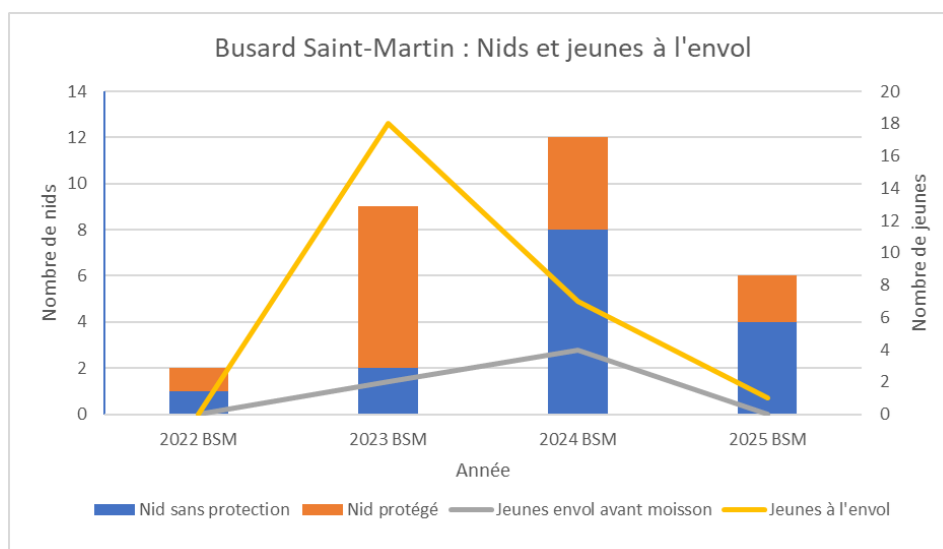
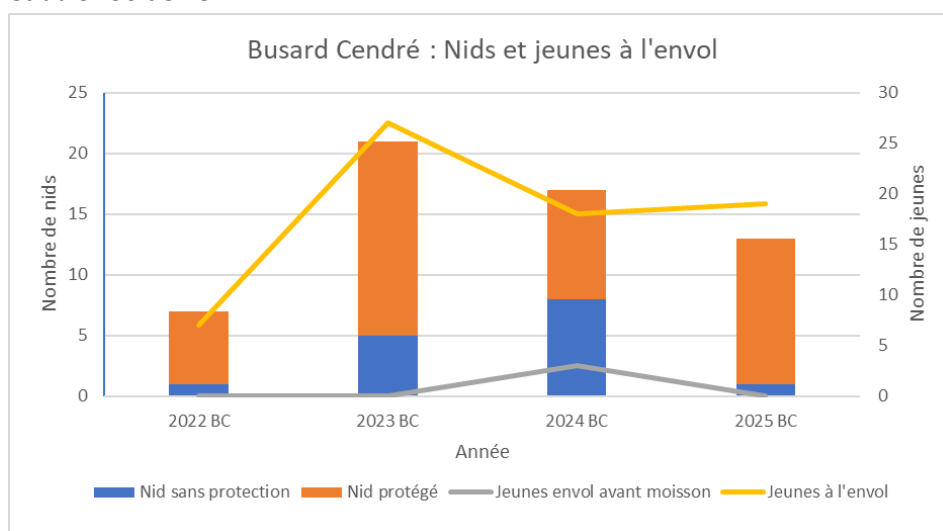
En 2023, Indre Nature a été lauréat de l'appel à projets Mission Nature, lancé par l'OFB, pour un projet de préservation du bocage du Boischaud Sud, à travers la mise en place de cet outil. En 2025, nous avons rencontré 5 candidats intéressés, répartis sur les communes de Saint-Chartier, Saint-Plantaire, Tranzault, Pouligny-Notre-Dame et Le Magny, à qui nous avons présenté le dispositif en détail et pris connaissance de leurs motivations. Nous avons également réalisé une visite de leurs parcelles afin de réaliser un état des lieux qui nous a permis d'identifier les milieux et les enjeux, en réalisant notamment des inventaires ornithologiques, entomologiques et botaniques. À la suite de ces visites, nous avons échangé avec les propriétaires sur le contenu du contrat, notamment sur les préconisations de gestion en fonction des différents milieux présents. 3 ORE seront finalisées en 2026. Nous avons également entamé le processus chez 2 personnes en 2024, sur les communes de Saint-Août et Montipouret, et nous avons finalisé la démarche en 2025, avec la signature des contrats devant le notaire. Ainsi, sur une trentaine d'hectares, la biodiversité sera préservée, pendant au moins 25 ans.

## Protection busards

Référents et acteurs : Groupe busards Indre Nature, Martine HELLEMAN (coordination bénévole), Henry BORDE

Partenaires financiers : Région Centre-Val de Loire, LEADER

Pendant l'année 2025, les actions de protections busards ont pu être conduites grâce au formidable travail des bénévoles. Le Groupe Busards d'adhérents et adhérentes particulièrement motivés a pu poursuivre sa mission en protégeant des nids sur l'ensemble du département avec l'aide de le DDT36 et du SD36 de l'OFB.



Une année difficile avec encore beaucoup de jeunes morts avant l'envol, même si la productivité augmente légèrement pour le busard cendré grâce à l'effort de protection des nichées. A l'inverse la situation semble dramatique pour le busard Saint-Martin avec un nombre de jeune à l'envol quasi nul. Les fortes chaleurs ont impacté la survie des jeunes au nids. A noter pour cette année une bonne coopération des agriculteurs concernés par la protection de nichée, avec des nids protégés protégé sur de nouveau secteur du département. Le territoire suivi grandit et nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles ! Une mission toujours riche en rencontres et en émotions !

## Suivi Pie-Grièche à tête rousse

Référents et acteurs : Antoine AMAT, Henry BORDE

Partenaires financiers : DREAL Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire

Durant l'été 2025, 64 observations de Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator* ont été renseignées sur la base de données Obs'Indre. Elles se répartissent sur 28 communes de Brenne/Boischaut Sud et au moins 18 jeunes volants ont été observés. Le protocole PNA basé sur le tirage aléatoire de mailles pour la recherche des individus a été reproduit.



*Crédit Photo : Antoine AMAT*

## Inventaire chiroptère sur le domaine de Rouère

Référents et acteurs : Lauriane OLIVIER

Partenaire financier : Réserve de Chérine

Notre partenaire, la réserve de Chérine, a fait l'acquisition d'un domaine à Ruffec dont les inventaires chiroptérologiques nous ont été confiés. 19 espèces de chauves-souris y ont été contactées, dont 7 inscrites en Annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore : Petit et Grand Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Murin de Bechstein et à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe et Grand Murin. Les inventaires se poursuivront en 2026.

## L'expertise, le conseil et l'accompagnement des acteurs

### Objectif Mares

Référents et acteurs : Lauriane OLIVIER, Thibault LIGOUT, Maria VILLALTA

Partenaires financiers : FNE Centre Val de Loire / Fonds Vert



Face à la raréfaction des mares dans nos paysages et à l'importance des services fonctionnels rendus par ces milieux pour l'Homme, la fédération d'associations France Nature Environnement Centre-Val de Loire et les associations fédérées départementales pour l'étude et la protection de la nature se sont mobilisées en créant le projet Objectif M.A.R.E.S.



(Mobilisation pour les Amphibiens et la Restauration de leurs Écosystèmes). Le projet est relancé pour l'année 2025. L'objectif est toujours d'améliorer la connaissance des mares départementales à travers leur recensement, diagnostiquer et restaurer entre 4 et 6 mares dégradées, mobiliser les citoyens et les décideurs publics et privés à la protection de ces milieux et conseiller les propriétaires des mares sur les bonnes pratiques de gestion durable.

Les actions se poursuivent, dans la continuité de 2024 dans un premier temps. En effet, certains travaux ont été réalisés durant le premier trimestre 2025 sur certaines mares diagnostiquées en 2024. Il s'agit des mares de Veuil, Vicq-sur-Nahon, Saint-Cyran-du-Jambot, Mers-sur-Indre et Lys-Saint-Georges.

Parallèlement, de nouvelles mares ont été diagnostiquées en 2025 pour des travaux prévus à l'automne 2026. Ces mares sont au nombre de 4 et se situent à Fontguenand, La Vernelle, Le Poinçonnet et Saint-Marcel. De plus, des documents rassemblant les conseils de gestion des mares ont été communiqués aux propriétaires de mares.

*Crédit Photo : Sylvie CAUX*

### Restauration de la mare de l'écoparc de Déols

Référents et acteurs : Maria VILLALTA

Partenaires financiers : Commune de Déols, Région Centre-Val de Loire



La commune de Déols, propriétaire de la mare de l'Écoparc, a sollicité Indre Nature afin de l'accompagner pour la restauration de la mare, faisant partie du patrimoine naturel de la commune et qui est en cours de comblement.

La mare a donc été diagnostiquée et des inventaires naturalistes y ont été menés en 2025. La mare abrite notamment la Cistude d'Europe.

*Crédit Photo : Maria VILLALTA*

## Expertise lycée Rollinat à Argenton-sur-Creuse

Référent et acteur : Thomas Chatton

Partenaire financier : Argenton-sur-Creuse

La commune d'Argenton-sur-Creuse nous a demandé de les accompagner dans leur projet de mise en valeur de la façade du lycée et la mise en sécurité du sentier d'accès. Des mesures de réduction et de de compensation ont été proposées. Une dizaine de nichoirs à oiseaux et de gîtes à chiroptères a été posée.

## Formation Cours Oasis FNECVL

Référent et acteur : Gilles DEZCOT

Partenaires financiers : Région Centre-Val de Loire et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Dans le cadre d'une séquence de formations concernant l'opération « Objectif Climat 2030 » notre Fédération Régionale a sollicité Indre Nature. Nous avons présenté aux autres associations affiliées à FNECVL l'outil de diagnostic Score ICU qui permet d'évaluer les bénéfices d'un aménagement dont l'objectif est de réduire les effets d'îlot de chaleur urbain (ICU).

## Renaturation de l'étang de Briantes

Référent et acteur : Gilles DEZECOT

Partenaire financier : Commune de Briantes

En 1921 le ruisseau qui serpentait au creux d'une prairie humide a disparu sous un plan d'eau nouvellement aménagé et creusé. La digue de l'étang menaçant ruine, la commune a acquis le site en 2023 pour le renaturer, l'objectif étant de redonner vie au ruisseau originel en retrouvant un fonctionnement écologique favorable à la biodiversité tout en préservant la qualité des eaux de surface. La commune a sollicité Indre Nature pour mener à bien ce projet, en étroite collaboration avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre 36 (SABI 36), les services de l'état et un bureau d'étude (Comiremscop).

L'étang a laissé place à un ruisseau au profil retravaillé pour créer une succession de mouilles et de radiers. Les mouilles sont des zones plus profondes, larges, de faible courant, alors que les radiers sont constitués de lits de graviers étroits sur lesquels l'eau s'écoule plus rapidement. Ces variations créent une diversité de milieux propices à l'accueil d'une flore et d'une faune riche qui bénéficie de la mobilité retrouvée des sédiments et des fluctuations du niveau d'eau au fil des saisons.

Le site est équipé de panneaux expliquant la démarche et les objectifs de cet aménagement, il constitue désormais un lieu de promenade pour découvrir l'intérêt de ce type de milieux.



*Crédit Photo : Gilles DEZECOT*

## Un Toit pour la Biodiversité

Référents et acteurs : Thomas CHATTON, Lauriane OLIVIER, Elodie LE QUELLEC

Partenaires financiers : FNE Centre-Val de Loire, Fonds Vert



La prise en compte de la biodiversité dans les travaux d'isolation énergétique du bâti est une thématique prise à bras le corps par FNE Centre-Val de Loire, depuis la création de sa coalition "Transition énergétique et préservation de la biodiversité" en 2020. C'est ainsi qu'un programme d'envergure régionale a vu le jour en 2022, intitulé «1 toit pour la biodiversité ». Le projet « Un toit pour la biodiversité » est né en 2022, initialement en direction des bailleurs sociaux, puis s'élargissant progressivement en direction des collectivités et des particuliers. Ainsi en 2025 3 projets de rénovation ont pu être accompagnés : la rénovation des bâtiments dits « Marandons » à Argenton sur Creuse en vue de la création d'une ressourcerie, la réfection d'un bâtiment destiné à la vente locale dans une ferme à Paulnay, et la réfection d'une isolation dans une maison d'habitation à Ciron accueillant plus de 400 pipistrelles.

## Développement du label « Végétal Local » PNR Brenne

Référents et acteurs : Gilles DEZECOT, Antoine AMAT, bénévoles, Groupe Bocage

Partenaire financier : PNR Brenne

En partenariat avec le PNR Brenne, Indre Nature expérimente le semis de graines provenant d'arbres et d'arbustes sauvages issus des haies berrichonnes. L'objectif est, depuis le début de cette action en 2022, de promouvoir le végétal local pour la replantation et le semis des haies afin d'en préserver le potentiel d'accueil pour la biodiversité qui en dépend. Cette opération se décline en deux phases menées encore cette année :

- La récolte et la préparation des graines en octobre : un groupe de bénévoles encadrés par un salarié d'Indre Nature localise et identifie les arbres et arbustes sur lesquels sont collectées les fruits : glands, samares de frênes ou d'érables, merises, prunelles, cenelles... Ces fruits et baies sont ensuite déulpés, triés et sélectionnés.
- Les semis sur le site des trois musées à Prissac en novembre : notre groupe a effectué les semis sur des planches parallèles qui permettent de tester la levée des graines sous diverses conditions (avec ou sans paillage, avec ou sans arrosage...).

Les plants qui lèveront sont désormais laissés sur site pour que nous puissions comparer le résultat entre les différentes planches. Le principe est d'évaluer la résilience des végétaux face au changement climatique et de mesurer à quel point le semis est plus efficace que la plantation de jeunes plants.

Cette opération est l'occasion de promouvoir les essences sauvages locales d'arbres et d'arbustes tout en formant ceux qui le souhaitent à l'identification des espèces. Cette connaissance est un préalable au repérage des ligneux matures qui, dans nos paysages, semblent résister aux périodes de sécheresse récurrentes et continuent de produire naturellement des graines. Depuis cette année, les bénévoles formés à la reconnaissance de ces végétaux peuvent saisir dans la base de données Obs'Indre leur emplacement précis. A l'avenir, ces données pourront guider les collectes de graines pour prélever sur les semenciers résistants à la sécheresse et permettre de produire des plants qui devraient mieux s'adapter au changement climatique.



*Credit Photo : Gilles DEZECOT*

## Mesures agri-environnementales et climatiques (MAEC) en Boischaut Sud

Référents et acteurs : Clotilde MOREAU, Henry BORDE

Partenaires financiers : Pays de La Châtre en Berry, DRAAF

Action conduite en partenariat avec l'ADAR CIVAM et la Chambre d'Agriculture de l'Indre.

Les MAEC sont des mesures volontaires contractualisées pour une durée de 5 ans, dans le cadre du 2nd pilier de la PAC. Leur objectif est d'accompagner les agriculteurs vers un changement ou maintien de pratiques favorables à la préservation de la biodiversité. Indre Nature s'occupe notamment de former les agriculteurs à la reconnaissance de la flore et aux pratiques de gestion durable de leurs prairies naturelles et leur bocage. En 2025, 47 exploitations agricoles ont été engagées dont 29 pour des mesures prairies, sur une surface totale de 1 064 ha et 25 pour des mesures haies, représentant 90 km de haies et 192 arbres isolés.

## Mesures agro-environnementales Climatiques (MAEC) sur la Vallée de l'Indre

Référent et acteur : Clotilde MOREAU

Partenaire financier : Pays Castelroussin-Val de l'Indre, DRAAF

Sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Indre, nous participons également à l'animation des MAEC, en accompagnant, sensibilisant et formant les agriculteurs sur la diversité floristique des prairies et la gestion durable des haies. Certaines mesures nécessitent un plan de gestion, élaboré par Indre Nature, défini suite à l'expertise terrain sur les parcelles. En 2025, au total 23 exploitations agricoles ont été engagées dont 19 dans le département de l'Indre, représentant une surface totale de 411 ha pour les mesures localisées.



*Crédit Photo : Clotilde MOREAU*

## Pré-diagnostics nouvelle ligne Eguzon Marmagne RTE

Référent et acteur : Quentin GIRAUD

Partenaire financier : RTE

Dans le cadre du projet de renforcement du réseau électrique à 400 000V entre Éguzon (36) et Marmagne (18), RTE va mettre en place une ligne à deux circuits entre ces deux postes. C'est dans ce cadre que RTE a sollicité l'association Indre Nature pour réaliser un Prédiagnostic sur la faune volante au sein du périmètre d'étude.

Ce diagnostic vise à évaluer le niveau de risque pour les oiseaux et les chiroptères sur le périmètre d'étude, afin d'entamer un travail de concertation pour la proposition des fuseaux de cette ligne. L'accompagnement de RTE sur ce projet se poursuivra en 2026, avec les prochaines phases de concertation.

## Pré-diagnostics pour des projets éoliens et photovoltaïques

Référents et acteurs : Antoine AMAT, Thibault LIGOUT, Quentin GIRAUD, Hélène LOPEZ NIEUL, Gwenaëlle AUGER, Elodie LE QUELLEC

Partenaires financiers : RWE, Vents d'Avenir Développement, Greenvold France, Volkswind

En 2025 nous avons été sollicités pour la réalisation de 6 pré-diagnostics, concernant :

- Des projets de parcs éoliens sur les communes de Luçay le Libre, Saint Florentin, Pouligny Saint Pierre, Mouhet,
- Des projets de parcs photovoltaïques sur les communes du Blanc et de Jeu les Bois.

Comme pour les actions similaires réalisées antérieurement, il s'agissait d'analyses de nos données et d'analyse des enjeux associés à ces différents projets.

## Prédiagnostics sur le tracé de futures voies vertes

Référents et acteurs : Thibault LIGOUT, Clotilde MOREAU, Antoine AMAT

Partenaire financier : Conseil Départemental de l'Indre

Le Conseil départemental de l'Indre porte un projet de création de deux voies vertes / véloroutes aménagées sur le tracé d'anciennes voies ferrées reliant Le Poinçonnet à Chavin, en passant par Montgivray.

À la suite d'un pré-diagnostic réalisé en 2024, le Conseil départemental de l'Indre a décidé de lancer un appel d'offres visant à combler les lacunes de connaissances précédemment identifiées. Les données complémentaires recueillies permettront d'accompagner au mieux le Département dans la gestion de ces nouvelles infrastructures de mobilité douce, ainsi que dans l'amélioration de leur capacité d'accueil de la biodiversité.

Une partie des inventaires a été menée en 2025, et l'aboutissement du projet est prévu pour la fin du printemps 2026.

## Plans de Gestion Durables des Haies (Boischaud Sud et PNR)

Référents et acteurs : Antoine AMAT, Henry BORDE, ADAR CIVAM

Partenaire financier : PNR Brenne, ADAR CIVAM, DRAAF

Le PGDH (Plan de Gestion Durable des Haies) est un outil permettant aux agriculteurs de mieux connaître leur bocage, tant sur le niveau quantitatif que qualitatif, d'avoir une estimation du potentiel en bois (bois énergie, bois d'œuvre) et d'avoir des conseils sur la gestion pour améliorer les atouts environnementaux de leurs haies. Après avoir caractérisé chaque haie de l'exploitation, un programme de planification de récolte de bois est ainsi proposé afin de permettre, par exemple, la régénération d'un linéaire vieillissant. En 2025, Indre Nature a réalisé 4 PGDH dont 3 en Brenne et 1 dans le Boischaud Sud.

## Partenariat CD36 ponts et ouvrages d'art (Niherne, Mérigny, Expertise chiro)

Référents et acteurs : Lauriane OLIVIER, Antoine AMAT, Thibault LIGOUT, Clotilde MOREAU

Partenaire financier : Conseil Départemental

Depuis quelques années le Conseil Départemental et Indre Nature échangent régulièrement sur les projets de réfection d'ouvrages d'art conduits par le département, afin que ces interventions se fassent dans les meilleures conditions possibles pour la faune et la flore présentes sur les lieux, et dans le respect de la réglementation sur les espèces protégées. Ainsi en 2025, Indre Nature a conduit des études faune-flore avant travaux sur le mur de soutènement de Mérigny, et effectué des recherches de Mulette épaisse aux abords d'un pont à Niherne. Par ailleurs plusieurs ouvrages d'art sont concernés par des travaux en 2025 et 2026, notamment des rejointoiements, de l'enduit, de l'étanchéité. Indre Nature a donc réalisé une étude de favorabilité sur cet ensemble d'ouvrages, et une visite des ponts en question a été réalisée afin de vérifier l'utilisation des ouvrages par les chauves-souris. Des conseils et préconisations sont apportés en fonction de chaque ouvrage d'art vérifié.

## Adaptation au changement climatique

Référent et acteur : Gilles DEZECOT

Partenaires financiers : Ministère de l'Intérieur, Région Centre Val de Loire, Pays Castelroussin, Commune de Déols, Communauté de Communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, Ville d'Argenton, Association Atout Brenne, Communauté de communes - Brenne Val de Creuse, PNR de la Brenne, Commune d'Ardentes

En partenariat avec l'association Ail des Ours et le CPIE Brenne-Berry depuis 2022, Indre Nature promeut et propose une démarche d'accompagnement pour adapter les espaces privés ou publics au changement climatique. La gestion intégrée des eaux pluviales, la végétalisation et la désimperméabilisation des sols sont les axes autour desquels ce type de projet s'articulent.

- **La Centrale de Saint-Maur** : A la demande des services pénitenciers, Indre Nature et ses partenaires ont livré un projet d'aménagement d'une cour de promenade visant à atténuer l'effet de surchauffe de cet espace qui subit le changement climatique. Le site sera désormais plus ombragé tout en tenant compte des nombreuses contraintes sécuritaires qu'imposent ce genre d'établissement.
- **L'école Paul Langevin à Déols** : 2025 a vu la concrétisation du projet d'aménagement produit par Indre Nature et ses partenaires. La cour d'école remodelée et partiellement désimperméabilisée n'a pas tardée à être joyeusement réinvestie par les enfants qui y trouvent de nouvelles activités dans une ambiance plus fraîche. Ce projet a reçu le soutien financier de la Région Centre Val de Loire.
- **Le multi accueil « les Minimus » Argenton sur Creuse** : Piloté par la Communauté de Communes Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, ce projet a débuté fin 2024. Il concerne l'aménagement extérieur d'une crèche en plein centre d'Argenton-sur-Creuse. Indre Nature et ses partenaires techniques ont rendu leur projet qui a été validé et qui attend désormais d'être réalisé.
- **L'IME Le Blanc** : Comme précédemment, le projet d'aménagement livré puis validé par l'association Atout Brenne qui gère le site de l'IME attend de rentrer dans sa phase de réalisation. Comme pour tous ces types de projets, la participation de l'ensemble des usagers a permis d'aboutir à un projet d'aménagement où chacun a pu apporter sa contribution.
- **L'école de Ruffec** : La commande passée par la Communauté de communes - Brenne Val de Creuse est pleinement honorée puisque le projet que nous avons proposé a été validé et réalisé. Il faut ici souligner l'excellent travail de coordination assuré par le personnel de la

collectivité et les entreprises locales qui sont intervenues pour donner forme aux aménagements prévus.

- **L'école d'Ardentes** : Ce cas est particulier puisqu'il ne s'agissait ici, pour Indre Nature, de réaliser uniquement une évaluation des bénéfices apportés par le projet d'aménagement porté par la commune. Pour cela, Indre Nature a utilisé un outil d'évaluation – Score ICVU - imposé par la Région Centre Val de Loire qui finance les travaux.

## Chemin faisant, une opération de valorisation « nature » des sentiers

Référent et acteur : Gilles DEZECOT

Partenaire financier : Conseil Régional Centre-Val de Loire

C'est grâce au soutien financier de la Région Centre Val de Loire, dès 2023, qu'Indre Nature a proposé une opération de thématisation « nature » de petits parcours de randonnée pédestre. Un partenariat établi avec six communes de l'Indre, associant leurs habitants volontaires, a permis de choisir les circuits et de rédiger les textes de chaque plaquette descriptive pour initier les promeneurs à la découverte du patrimoine naturel proche.

C'est ainsi qu'en 2024 sont parues les plaquettes de St-Plantaire, de Rivarennnes et de Tranzault. Trois autres plaquettes ont été conçues et concernent les communes de Châtillon-sur-Indre, de Levroux et de Valençay. Ces parcours de moins de huit kilomètres se veulent accessibles à tous. Dans le cadre de cette opération, nous proposons à chaque commune d'expérimenter l'entretien écologique de leur sentier « Chemin faisant ». Il s'agit d'adapter les pratiques de coupe et le calendrier d'intervention sur la végétation sur le chemin et ses abords en fonction de leur intérêt écologique. Par cette action Indre Nature souhaite démontrer aux communes qu'il est possible de concilier « entretien des sentiers » et « biodiversité ».

Retrouvez toutes nos plaquettes sur notre site internet, rubrique « nos parutions ».

## Biodiversité en entreprise : Natran

Référent et acteur : Gilles DEZECOT

Partenaires financiers : Natran

Comme pour l'entreprise Balsan à Arthon, Indre Nature a travaillé pour le groupe Natran (ex GRT Gaz). À la suite d'un diagnostic écologique du site de Montierchaume, Indre Nature a fourni à Natran un « catalogue » de mesures de gestion à mettre en œuvre pour favoriser la biodiversité sauvage. Ce projet est en cours de réalisation et les mesures de gestion feront l'objet d'un suivi sur 3 ans.

## La sensibilisation, l'éducation, l'information et la formation des publics et des acteurs

### Animations nature grand public

Référents et acteurs : Salariés et bénévoles

Partenaires financiers : Conseil Régional Centre Val de Loire, Conseil départemental de l'Indre, PNR Brenne, DREAL et communes partenaires

Notre *calendrier des sorties nature dans l'Indre 2025* a été repensé entièrement car réaliser cette année en interne.

Cette année, nous avons proposé plus de 80 dates organisées sur l'ensemble du département (sorties, exposition, ateliers, conférences, et projections).

Nos partenaires pour ce programme : la région Centre Val de Loire, le département de l'Indre, la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire, l'OFB, le Parc Naturel Régional de la Brenne mais aussi les communes avec lesquels nous avons travaillé tout au long de l'année : la communauté de communes Ecueillé Valençay, la commune de Saint-Plantaire, et de Gargillesse.

Sur l'ensemble des animations, une vingtaine était organisée sur le territoire du PNR Brenne. Les animations figurent dans le calendrier Brenne Nature et celui de notre association. Quelques nouveautés en termes de thématique d'animation ont visiblement trouvé leur public, tout comme les sorties donnant exceptionnellement accès à des sites protégés et renommés pour la biodiversité qu'ils hébergent. En 2025, 186 personnes ont participé à nos animations qui restent des moments privilégiés pour sensibiliser le public à la préservation de la nature et de l'environnement.

Il est important de souligner l'engagement des quelques bénévoles qui participent à l'animation active de certaines sorties nature.

Notre association est également présente lors d'événements associatifs dans le Département : Forum des associations de Châteauroux, Chapitre Nature, Fête de la science, Foire bio de Neuvy...

### Expositions à la MNE

Référents et acteurs : Association Chauve qui peut, DREAL, ARB, Parc Naturel Régional du Morvan, Sylvain PRIVAT, Lorraine CHAVIALLE

Partenaires financiers : Agence de l'Eau, DREAL Centre-Val de Loire, Région Centre-Val de Loire

En 2025, une centaine de visiteurs ont découvert nos expositions à l'occasion de réunions, conférences ou projections organisées dans nos locaux. Si la fréquentation reste satisfaisante parmi nos adhérents et partenaires, la visibilité d'Indre Nature en tant que salle d'exposition auprès du grand public constitue encore un axe de progression.

Tout au long de l'année, cinq expositions se sont succédé : *L'univers fantastique des orchidées*, proposée par le groupe photo (janvier à mi-mars), *Libre cours à la vie aquatique* par le Parc Naturel Régional du Morvan renforcé par 3 panneaux sur la situation dans l'Indre et animée par Christian Toussaint (mi-mars à mai), *Herbiers de graminées* de Richard Bernaer (juin-juillet), *Les chiroptères en région Centre* portée par l'association Chauve qui peut et la DREAL (août à novembre), et enfin *La biodiversité et nous* de l'Agence Régionale de la Biodiversité (décembre-janvier).

## Animations scolaires année 2025

Référents et acteurs : Antoine AMAT, Hélène LOPEZ NIEUL

Partenaires financiers : DREAL Centre-Val de Loire, Châteauroux Métropole, Conseil Régional, Communauté de communes Ecueillé-Valençay

4 animations scolaires ont été organisées en 2025 pour environ 70 élèves : écoles primaires, éco-délégués du lycée Naturapolis, écoles de la CCEV, collège de Chabris. Au programme, jeu Korridor sur la continuité écologique, inventaire naturaliste et préconisations d'aménagements au lycée Naturapolis, sorties nature, sortie découverte des oiseaux de plaine du plateau de Chabris.

## Accueil et animations à la Maison de la nature de St Michel en Brenne

Référents et acteurs : Thomas CHATTON, Quentin GIRAUD

Partenaires financiers : Conseil Régional Centre-Val de Loire, Conseil Départemental

Depuis 2015 notre association contribue dans la mesure de ses moyens à la tenue de l'accueil de la Maison de la Nature du mois de février au mois d'octobre. Au total en 2025, Indre Nature a assuré des permanences sur 10 demi-journées. Cet accueil comprend notamment l'ouverture de l'observatoire sur l'étang Cistude et une animation naturaliste sur le site. Sur les journées d'accueil assurées par Indre Nature, 554 personnes ont été accueillies, conseillées.

## Gestion de la photothèque

Référents et acteurs : Sylvie CAUX, Salariés et bénévoles d'Indre Nature

Partenaires financiers : Conseil Régional Centre-Val de Loire

La photothèque cumule désormais 12 047 photos fin 2025. La banque photo s'étoffe peu à peu et trouve son utilité régulière pour illustrer les productions écrites et la communication internet de l'association.

Au total plus de 90 contributeurs ont généreusement contribué à alimenter la photothèque. Merci à eux.

## Production de courtes vidéos grand public

Référents et acteurs : Sylvie CAUX, Salariés et bénévoles d'Indre Nature

Partenaire financier : Conseil Régional Centre-Val de Loire

Nous avons réalisé différentes vidéos relatant des activités de l'association et de promotion d'actions en faveur de l'environnement. Indre Nature a réalisé totalement en régie le travail de tournage et de montage des vidéos

### - Un piège photo pour l'ABC d'Ecueillé Valençay

Durée 1 :54'

Montage de prises de vues réalisées au piège photo, sur la zone d'étude de l'ABC d'Ecueillé-Valençay. De nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères ont été « capturés » ainsi. Ces prises de vues ont permis de compléter les inventaires naturalistes et de diffuser des images auprès du grand public et des habitants.



Vidéo diffusée sur nos réseaux sociaux. Il est également projeté de la diffuser en 2026 lors des réunions publiques de restitution de l'ABC.

<https://www.youtube.com/watch?v=Q9zYfPEVvek>

#### - Pose d'une plateforme pour le Balbuzard pêcheur

Durée 3:34'

Tournage de l'installation de corbeilles destinées à favoriser la nidification du Balbuzard pêcheur. Ce projet a été réalisé grâce au concours d'un propriétaire forestier volontaire pour la mise en place de ce dispositif. Les corbeilles ont été fabriquées par des osiériculteurs à Vilaine les rochers, et la pose a été réalisée par un grimpeur-élagueur local, également naturaliste. A noter que cette vidéo a motivé l'émergence de deux autres projets identiques en région ! Par ailleurs depuis la pose, divers oiseaux sont venus se poser sur la corbeille, dont un couple de Cigognes noires...

Vidéo diffusée sur nos réseaux sociaux et au sein du groupe de bénévoles ornithologues.



<https://www.youtube.com/watch?v=YHKPefPVZt8>

#### - Formation à l'usage d'Obs'Indre

Deux vidéos de longue durée ont été réalisées, d'une durée de 57 minutes pour la première et de 42 minutes pour la seconde.

Si l'ergonomie de la base est reconnue pour la saisie et la consultation des données, la gestion et l'administration par l'ensemble des personnes qui y œuvre demande un peu de pratique... Pour cette raison, le développeur de la base Denis Vandromme a réalisé une formation auprès des animateurs et des validateurs. Cette formation a été filmée, puis un travail de sélection et de montage a permis d'aboutir à la production de deux vidéos.

Vidéos diffusées au sein du comité de pilotage d'Obs'Indre, et auprès de tous les validateurs et animateurs de la base de données. Accès possible à toutes les structures partenaires d'Obs'Indre.



## Opération Tournesol pour les mangeoires

Référents et acteurs : Anthony DUBROCA, Thomas CHATTON, Sylvain GOURBAULT (agriculteur) et bénévoles



Cette opération, reconduite chaque année en novembre depuis 2017, rencontre toujours un franc succès, avec plus de 90 sacs vendus cette année. Merci à Sylvain, l'agriculteur qui chaque année nous fournit les graines pour cette opération.

La mise en sac demande toujours quelques bras musclés et des dos solides ! Avis aux volontaires pour 2026 !

*Crédit Photo : Thomas CHATTON*

## Stands et événements auxquels Indre Nature était présente

Référents et acteurs : Sylvain PRIVAT, Sophie WINANDY, Anne-Marie VILLENEUVE

En 2025, Indre Nature a renforcé sa présence lors des grands rendez-vous environnementaux locaux. Une trentaine de bénévoles se sont mobilisés pour assurer les permanences sur stand, répondant à une demande en nette hausse par rapport à l'année précédente. Cette augmentation du nombre d'événements a été largement compensée par l'engagement croissant des adhérents, que nous tenons à remercier chaleureusement.

Indre Nature était ainsi présente lors de 10 événements en 2025 :

- **Salon de l'habitat** de Châteauroux, du 21 au 24 mars
- **Chapitre nature** d'Argenton/Creuse, du 23 au 25 mai
- **40 ans de Chérine**, Saint Michel, les 20 et 21 juin
- **Journée de la nature**, à Valençay, dimanche 29 juin
- **Foire bio** de Neuvy-Saint-Sépulchre., 30 et 31 août
- **Forum des associations** de Châteauroux, les 6 et 7 septembre
- **Ecofestival de Clion**, le dimanche 7 septembre
- **Fête de l'Agriculture paysanne** à Rosnay, le samedi 13 septembre
- **Fête de la science** à Châteauroux, les 10 et 11 octobre
- **Salon de la randonnée** à Eguzon, les 1 et 2 novembre

## Plan de gestion écologique de l'association

Référents et acteurs : Salariés et bénévoles de l'association

Partenaire financier : Conseil Régional Centre-Val de Loire

Il s'agit d'une pratique interne de l'association qui se traduit chaque année par les actions suivantes :

- Gestion des déchets ménagers et assimilés produits au sein du siège de l'association (63 avenue Marcel Lemoine) : tri sélectif en conformité avec les exigences du SYTOM de Châteauroux,
- Entretien courant des locaux : utilisation de produits ménagers bénéficiant de l'Écolabel européen ou à très faible impact environnemental et sur la santé des utilisateurs,
- Gestion des achats et fournitures de bureau : le papier d'impression employé est issu de fibres recyclées et bénéficie du label Ange bleu, et priorité aux fournisseurs locaux et petits commerces.
- Recours à des prestations d'impressions labellisées « Imprim'Vert » pour toutes les publications (programmes de sorties et formation, bulletin d'information « Mosaïque »...), encres végétales et papier recyclé.

- Économies d'énergie : éclairage des locaux avec des néons et des lampes basse consommation, extinction des PC et des imprimantes le soir et le week-end,
- Transport : véhicules de service bicarburation essence / GPL (acquis grâce à la convention verte investissement de la région Centre Va de Loire), préférence pour le train pour les trajets Châteauroux / Orléans ou Châteauroux / Paris ou, à défaut, pratique du covoiturage dès que cela est possible pour les trajets en voiture, déplacement en bicyclette pour certains déplacements en ville (acquis grâce à la convention verte investissement de la région Centre Va de Loire).
- Produits alimentaires : pour les occasions réunissant des adhérents et/ou des salariés (déjeuners d'assemblées générales ou verres de l'amitié des réunions du Conseil d'administration ou de réunions thématiques de groupes) et lorsque cela est possible, l'association fait le choix des produits issus de l'agriculture biologique et des filières courtes.
- Indre Nature bénéficie du soutien financier de l'Espace bio de Châteauroux (tarifs préférentiels pour les courses et mécénat).
- Installation d'un composteur pour les déchets alimentaires.

## L'action en justice

### Protection du blaireau

Référent : Jacques LUCBERT

Partenaires financiers : Fond propre, donateurs

Bien qu'inscrit à l'annexe 3 de la convention de Berne, le blaireau est fort injustement particulièrement chassé en France. Il est chassable pendant la période d'ouverture et de fermeture générale de la chasse mais peut aussi être chassé par déterrage pendant une période complémentaire de mi-mai à fin août.



Après un premier succès juridique devant la Cour d'appel de Bordeaux en 2019 annulant l'arrêté 2016-2017 que nous avons attaqué, de nouveaux arrêtés ont été pris à partir de 2021 avec des modifications de dates et d'ampleur territoriale couvrant 49 communes en 2021 puis 72 communes en 2022 et 91 communes en 2023. Nous avons fait un recours contre l'arrêté de 2021 qui a été jugé en notre faveur en 2024 mais, à la demande du préfet de l'Indre, le ministère de l'Environnement a fait appel. De même en 2023 les associations nationales spécialisées, AVES France et One Voice ont déposé un recours que nous avons soutenu par une intervention volontaire. Ce recours a été victorieux et nous avons obtenu d'abord la suspension de l'arrêté 2023 en référé puis l'annulation pure et simple de l'arrêté préfectoral. Là encore le Ministère a fait appel.

Ces différents recours ont été jugés en groupe avec deux autres recours pour la période 2023-2024 lors de l'audience du 3 février 2026 de la Cour d'appel administrative de Bordeaux.

*Crédit Photo : Jean-Pierre BARBAT*

### Recours juridique d'Indre Nature et de 6 autres associations contre l'autorisation de la microcentrale hydroélectrique sur la Creuse à Bénavent commune de Pouligny-Saint-Pierre

Référents : Jacques LUCBERT, Christian TOUSSAINT

Partenaires financiers : Fond propre, donateurs

Alors que les espèces de poissons migratrices (Saumon atlantique, Grande Alose et lamproies) sont en danger critique d'extinction, les projets de microcentrales hydroélectriques qui sont le principal facteur responsable de cette situation se multiplient. C'est notamment le cas pour la microcentrale hydroélectrique de Bénavent autorisé par un arrêté préfectoral de fin novembre 2024. Ce projet contrevient aux engagements précédents pris par l'administration visant à préserver un minimum de population de ces espèces. C'est pourquoi avec 6 autres associations (Fédération de pêche de l'Indre, Union des Fédérations du bassin Loire-Bretagne pour la pêche et la protection des milieux aquatiques, Vienne Nature, ANPER-TOS, SEPANT, FNE-CVL) nous avons déposé un recours au tribunal administratif pour demander l'annulation de cet arrêté. Procédure en cours.

## Recours contre un arrêté préfectoral autorisant la commercialisation de l'Écrevisse de Louisiane

Référents et acteurs : Jacques LUCBERT

Partenaires financiers : Fond propre, donateurs

L'écrevisse de Louisiane (*Procambarus clarkii*) est une espèce exotique envahissante qui a connu en 2024 un développement exponentiel de sa population notamment en Brenne. Elle pose des problèmes importants de prédation et de destruction d'habitats. Après une seule réunion de consultation des acteurs concernés sur une éventuelle commercialisation de l'écrevisse de Louisiane *Procambarus clarkii*, et alors que, à part le syndicat de pisciculteurs et l'entreprise susceptible de la commercialiser, tous les acteurs ont émis un avis défavorable et mis en garde sur un risque de favoriser son expansion, le Préfet a pris le 3 mai un arrêté autorisant à « titre expérimental » la commercialisation de cette écrevisse par l'entreprise Fish Brenne et un restaurateur de Lureuil, sous couvert de développer un nouveau moyen de lutte contre cette espèce. Les procédures légales, consultation du CSRPN, enquête publique, n'ayant pas été respectées, en association avec la Fédération de pêche de l'Indre nous avons déposé le 21 juin deux recours devant le tribunal administratif de Limoges. Le premier recours de référé suspension a été rejeté le 16 juillet 2024. Le second recours sur le fond a été jugé le 22 janvier 2026 par le tribunal administratif de Limoges. Le juge a décidé l'annulation de l'arrêté préfectoral pour non-respect des obligations de consultation du public et du CSRPN.

A la suite de ce jugement victorieux nous avons demandé qu'une véritable concertation soit mise en place par l'administration afin de définir une stratégie sérieuse de lutte contre ce fléau.

## Recours contre le parc photovoltaïque de la Croix des Palmes à Dun-Le-Poëlier

Référents et acteurs : Jacques LUCBERT, Henry BORDE, Maria VILLALTA

Partenaire financier : Fond propre, donateurs

Pour la première fois dans l'Indre, un projet de parc photovoltaïque prévoit de s'installer sur un site intégré dans un zonage de protection d'habitat naturel. Le projet de La Croix des Palmes à Dun-le-Poëlier porté par EDF Renouvelables est situé au sein de la ZPS du Plateau de Chabris - La Chapelle Montmartin, zonage Natura 2000, destiné à la protection des oiseaux de plaine et notamment l'Outarde canepetière et l'Oedicnème criard. De plus l'emprise du projet recouvre en presque totalité une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF). Malgré un avis argumenté et très défavorable de notre part lors de l'enquête publique, le préfet de l'Indre a décidé d'accorder le permis de construire de ce parc par un arrêté du 22 octobre 2024. Nous avons immédiatement déposé un recours gracieux et à l'échéance de ce recours un recours en annulation déposé fin décembre 2024. Ce recours a été rejeté par le tribunal administratif de Limoges dans son jugement du 30 septembre 2025. Nous avons décidé de faire appel de cette décision. En attente de jugement par la Cour d'appel administrative de Bordeaux.

## La vie associative

### Groupe Bocage

Référents et acteurs : Jacques LUCBERT, Antoine AMAT et bénévoles du groupe Bocage

Partenaire financier : Conseil Régional Centre-Val de Loire

En 2025, le groupe Bocage d'Indre Nature s'est réuni 10 fois, principalement pour les inventaires bocagers de Saint-Plantaire et Buxières-d'Aillac, mais aussi pour une journée de sensibilisation au bocage à Villegouin dans le cadre de l'ABC de la CCEV, mais aussi pour mener une journée d'observatoire participatif du bocage à Nuret-le-Ferron dans le cadre d'un gros projet « Agriculture Résiliente » porté par le PNR Brenne. Une sortie a eu lieu chez un agriculteur adhérent à Saint-Plantaire, où les participants ont pu observer les vieilles trognes centenaires.

### Groupe Biodiversité chez moi

Référents et acteurs : Clotilde MOREAU, Sylvain PRIVAT, Jacqueline BEAUMONT, Martine GIBAN

Partenaire financier : Conseil Régional Centre-Val de Loire

Plusieurs évènements et ateliers ont réuni le groupe Biodiversité chez moi en 2025 :

- Un troc aux plantes qui a permis aux participants de s'échanger des espèces végétales sauvages et locales et des conseils de jardinage, le 15 mars.
- Des animations grand public : le 14 mai dans un jardin protégé par une ORE à Châteauroux, le 13 août sur les plantes utilisées pour la phytoremédiation à Châteauroux et le 27 août sur les plantes de la rue à Pellevoisin.
- Des animations scolaires pour sensibiliser les élèves à la biodiversité, au collège Beaulieu, au lycée technique et avec le centre de loisirs.
- Une visite chez un particulier à Rivarenes, le 9 septembre, qui souhaitait mieux connaître les espèces présentes chez lui et bénéficier de conseils de gestion pour favoriser la biodiversité.
- L'exposition « J'accueille la biodiversité chez moi » a été installée à l'Atelier de la Poissonnerie, un tiers lieu de Châteauroux, ainsi qu'à la bibliothèque Saint-Jean.
- Un panneau pédagogique à destination des adhérents souhaitant valoriser leurs pratiques de gestion favorables à la biodiversité et sensibiliser leur voisinage, a été élaboré.

### Groupe Ornitho

Référents et acteurs : Groupe de bénévoles, Ann WOODS, Thomas CHATTON, Henry BORDE (coordination)

Partenaire financier : Conseil Régional Centre-Val de Loire

Le groupe Ornitho a participé aux différents études et suivis que mène l'association et s'est réuni en février à la maison de la nature et de l'environnement à Châteauroux afin de dresser le bilan des actions menées durant l'année.

En 2025, le groupe s'est mobilisé en appui aux salariés pour certains suivis financés, mais également et surtout sur des suivis ne bénéficiant d'aucun financement.

Ses principales actions ont été :

- Suivi reproduction Faucon pèlerin
- Suivi reproduction Grand-Duc d'Europe
- Suivi Marouettes
- Suivi Héronnières
- Participation aux IBC et ABC
- Suivi et protection Busards
- Suivi Courlis cendré
- Suivi Cédicnème criard
- Suivi Outarde canepetière
- Suivi Pie-grièche à tête rousse
- Suivi et recherches Balbusard /Pygargue à queue blanche
- Suivi oiseaux forestiers
- Enquêtes STOC – SHOC

Par ailleurs l'accompagnement de ce groupe de bénévoles a donné lieu à :

- L'organisation d'un Week end Grues cendrées
- L'organisation de réunions trimestrielles

## Groupe Eau

Référents et acteurs : Christian TOUSSAINT, bénévoles du groupe Eau

Pour 2026 le Groupe eau change de stratégie et va aller vers une stimulation des adhérents (si ceux-ci suivent) pour être plus acteur de la connaissance et des données :

Mise en place d'un groupe sentinelle de l'eau, qui s'appuiera sur des citoyens référents ou des groupes locaux. Choix de site pour le suivi des débits, des éléments physico-chimiques par accès aux sites dédiés et suivi biologiques dans le cadre de recherche sur les macro-invertébrés aquatiques.

## Groupe photo

Référents et acteurs : Jean-Pierre BARBAT et bénévoles.

Le Groupe Photo comprend environ 20 membres dont une quinzaine viennent régulièrement. Pour la plupart aguerris et talentueux et ceux qui ne le sont pas au départ, le deviennent !

Nous nous réunissons une fois par mois, en principe, le 3<sup>e</sup> vendredi et nous visionnons et critiquons les dernières images de membres ou des photos sur un thème déterminé à l'avance. De temps à autre, nous faisons des sorties surtout botaniques et cela à effectif réduit pour ne pas abimer le milieu, le thème dépend de ce que Dame Nature veut bien nous offrir.

Par ailleurs, nous contribuons aux animations de la MNE en montant multiples expositions photos en fonction des besoins et des animations prévues en nos locaux.

Au fil du temps nous disposons d'environ 500 tirages 30X45 disponibles pour diverses expositions. D'autre part nous avons sur disque dur environ 12 500 images récoltées au fil des réunions.

*Credit Photo : Didier MARTIN*



## Groupe Répar’Couture

Référents et acteurs : Joëlle RABOTEAU, Sophie WINANDY, Jacqueline BEAUMONT et bénévoles

Le groupe Repar’couture existe à Indre nature depuis 2022. Ce sont des bénévoles, couturiers et couturières engagé(e)s, débutant(e)s ou confirmé(e)s.

Les rendez-vous ont lieu tous les 15 jours, 2ème et 4ème jeudi de chaque mois (excepté les vacances scolaires) à la Maison de la Nature et de l’Environnement. Un des objectifs principaux est de transformer et redonner vie aux tissus, tout en échangeant des savoirs et des savoir-faire.

Au cours de l’année de nombreux tissus et de laines sont venus enrichir notre stock. Un grand merci aux donateurs ! Cette diversité d’étoffes a favorisé la création, notamment une belle guirlande de fanions pour le stand d’Indre Nature. Nous avons découvert la technique du Crazy patchwork, très amusante à réaliser et riche en diversité.

En 2025 des ateliers animés par les bénévoles ont permis de sensibiliser des collégiens et le public sur le réemploi de textiles existants afin d’éviter de jeter. Ces différentes actions ont été l’occasion d’initier à la couture, de dialoguer sur l’hyper consommation de textiles et d’en saisir l’impact désastreux sur l’environnement.



- Après-midi « portes-ouvertes » de l’atelier textile à la MNE qui a donné lieu à un grand article dans la Nouvelle République,
- Collège Beaulieu à Châteauroux, journée de la Transition citoyenne avec des classes de 4<sup>ème</sup>,
- Collège Romain Rolland à Déols, 2 journées de rencontre avec des classes de 3<sup>ème</sup>,
- Rue de la gratuité au Lycée Blaise Pascal.

Pour 2026 des projets s’amorcent, des petits sacs pour mettre à l’abri les oiseaux lors du baguage, les pochettes magiques toujours d’actualité et un atelier marmite norvégienne à programmer...

*Crédit Photo : Jacqueline BEAUMONT*

## Groupe Sentinelles de la nuit

Référents et acteurs : Dominique VIARD, Chantal AUCUIT, Sophie Winandy, et bénévoles

Des maraudes ou on y voit comme en plein jour !

En 2025, Indre Nature avec son groupe Sentinelles de la nature, s’est engagée dans la campagne « Sentinelles de la nuit » qui s’est déroulée du 1er octobre au 30 novembre 2025. Cette campagne initiée nationalement par FNE et relayée par notre fédération régionale, a pour but chaque année depuis 10 ans de sensibiliser aux problèmes de pollutions lumineuses nocturnes.

En effet, laisser allumer la nuit, des bureaux, des enseignes, des parkings, des stockages ou des vitrines de magasin, c’est bien sûr un gaspillage économique, c’est également un gaspillage écologique nuisible au climat mais c’est surtout un danger pour les espèces sauvages nocturnes qui sont perturbées dans leur alimentation, leurs déplacements et pour l’ensemble de leur cycle de vie qui a besoin de l’obscurité pour se dérouler dans des conditions optimales.

Nous avons centré notre action pour cette année sur l’agglomération castelroussine et les secteurs de Issoudun et Argenton sur Creuse. Après une première maraude d’entraînement en septembre, nous avons réalisé deux « maraudes » opérationnelles, le 14 octobre et le 18 novembre 2025 au cours desquelles nous avons pu constater qu’un nombre important de locaux et d’espaces extérieurs

respectent les règles définies par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2018 et le règlement local de publicité intercommunal de Châteauroux Métropole ou des communes concernées. Mais nous avons également observé un nombre important d'infractions à ces règles qui s'imposent à tous.

Au total, ce sont 9 bénévoles motivés-es qui ont participé à ces maraudes, cela a permis de réaliser 65 signalements d'infractions sur sentinelles de la nuit. A chaque constat nous avons déposé ou envoyé un courrier destiné à sensibiliser les responsables en comptant sur leur empressement à se mettre en conformité avec la loi.

Nous avons également envoyé un courrier explicatif aux maires des communes concernées, c'est en effet du ressort des édiles via leur pouvoir de police de faire respecter les règles en vigueur.

Plusieurs entreprises ont pris contact avec l'association pour mieux comprendre et adapter leurs systèmes à la réglementation. C'est déjà une belle première réussite.

Nous avons prévu de réaliser une maraude supplémentaire pour constater les effets de nos courriers en janvier prochain, cela permettra d'adapter notre action vis à vis des infractions qui auront perduré.

Notre action va se poursuivre en 2026.

## Le débat public

### Communiquer dans les médias

Référents et acteurs : Groupe Communication : Jacques LUCBERT, Anne-Marie VILLENEUVE, Lorraine CHAVIALLE, Thibault LIGOUT, Thomas CHATTON, Hélène LOPEZ-NIEUL

Comité de rédaction Mosaïque : Thomas CHATTON, Régis CLEVA, Hélène LOPEZ-NIEUL, Lorraine CHAVIALLE, Jacques LUCBERT, Quentin GIRAUD, Sophie WINANDY

Et Sylviane BARBAT pour la revue de Presse hebdomadaire

Partenaire financier : Conseil Régional Centre Val de Loire

Indre Nature a contribué au débat public, à faire connaître ses positions et ses propositions d'actions et d'activité de sensibilisation, en utilisant un panel de médias.

- Relations presse : Points presse, dossiers de presse, communiqués de presse : nombreuses parutions dans la presse locale. Mais également des interventions dans les médias de l'audio-visuel local, régional et national.

### Une communication au plus près de nos abonnés

Référents : Lorraine CHAVIALLE

- **Les réseaux sociaux**

L'année 2025 confirme la progression régulière d'Indre Nature sur l'ensemble de ses réseaux sociaux.

Sur Facebook, la page est passée de 914 abonnés en janvier à **1 598** en décembre, avec une couverture totale cumulée remarquable et un pic notable en octobre (147 000 personnes touchées). Les interactions ont été particulièrement soutenues à des moments de crise et donc de soutien.

Instagram suit la même tendance, avec une communauté passant de 696 à **1 015 abonnés** sur l'année, portée par une activité régulière en stories et en publications.

Sur LinkedIn, la page professionnelle est passée de 603 à **740 abonnés**, illustrant un ancrage croissant auprès des acteurs institutionnels et associatifs.

Enfin, la chaîne YouTube progresse modestement de 69 à **105 abonnés**, avec une durée de visionnage particulièrement élevée au printemps et en été, reflétant l'intérêt pour les contenus naturalistes en pleine saison.

Au global, cette dynamique témoigne d'une stratégie de communication numérique qui gagne en visibilité et en impact tout au long de l'année.

- **L'Agrion prend son envol**

Notre lettre d'Information « l'Agrion » a été envoyée au rythme habituel à raison d'une par mois. Un changement d'outil a été fait afin d'améliorer le design et d'être plus flexible. Cet outil nous permet également de pouvoir suivre les ouvertures et clics. Cela nous permettra de comprendre mieux l'attente des abonnés.

Nous sommes également heureux de pouvoir compter sur une augmentation de notre auditoire avec un seuil des 950 personnes dépassé. Merci à tous pour votre fidélité.

- **Mosaïque : continuité et renouvellement**

Les 4 numéros annuels de la revue associative Mosaïque sont parus avec la régularité habituelle.

L'année 2025 a vu la parution des n° 111, 112, 113 et 114 préparés par un comité de rédaction qui a

beaucoup bougé. Merci à Martine Lucbert, Sylviane Barbat et Pascal Gateaud pour leur travail précieux durant de nombreuses années.

La revue est dorénavant réalisée entièrement en interne (hors impression).

Merci à Sylvain Privat et aux bénévoles pour la mise sous pli qui est un travail fastidieux mais important.

## Une campagne de dons réussie

Référents et acteurs : Lorraine CHAVIALLE, Jacques LUCBERT

Dans un contexte où les bonnes nouvelles pour l'environnement sont rares, la réussite de notre campagne d'appel à dons *La Nature a besoin de justice et nous avons besoin de vous* est à souligner. Grâce à plus de 80 contributeurs, adhérents ou non adhérents, qui ont permis de collecter près de 20 000 € nous aurons des moyens dédiés pour faire appel à la justice pour défendre les droits de la nature.

## Participation au SAGE Creuse et aux CTMA

Référents et acteurs : Christian TOUSSAINT

Notre association travaille dans le cadre de différentes structures (SAGE, études HMUC, CTMA, Natura 2000, ORE...). Nous soutenons les programmes d'action des CTMA, outils territoriaux pour la reconquête des milieux aquatiques. Les présidents et les équipes du SABI (Indre), du SMABCACC (Creuse, Anglin et Claise) et du Modon sont les plus actives. D'autres bassins sont au stade de la mort cérébrale (Fouzon et Théols) par manque de volonté politique. Le CTMA Bouzanne a réalisé ses premières interventions en 2025...La nécessité d'accélérer est primordiale le changement climatique ne nous laissera pas de répit.

Nous diffusons des connaissances basées sur une information scientifique. Nous obtenons petit à petit des résultats. Il est enfin admis et prouvé que les plans d'eau présentent la principale perte d'eau par évaporation en période estivale (supérieure à l'ETP et deux fois plus que la valeur moyenne du territoire). Dans ce cadre nous soutenons la fédération de pêche dans l'expérimentation d'effacement d'un étang non conforme sur Aigurande. Mais ce chantier reste immense, il y a 4002 étangs sur le réseau hydrographique sans statut administratif légal dans l'Indre d'après la DDT.

Nous participons activement à trois études HMUC (Creuse, Indre, Fouzon). Ces outils diagnostics sont incontournables pour la connaissance de la ressource en eau.

Malheureusement elles sont bloquées suite entre autres à l'adoption de la loi Duplomb. Les valeurs des volumes distribuables sont remises en cause. Le contexte de violence rurale et la faiblesse de nos institutions (élus et administratifs) ne peuvent que nous rendre sceptique pour une gestion intelligente de ce dossier.

Par exemple pour le Fouzon depuis deux ans nous allons de surenchères en surenchères avec la remise en cause des décisions votées !!!!

Pour la Creuse, la rédaction du PAGD est en cours. Tout peut être remis en cause après une probable pseudo-étude socio-économique.

Pour l'Indre les mêmes incertitudes planent sur sa pérennisation.

Contrairement à des informations erronées nous collaborons ou discutons à travers toutes ces structures avec le monde agricole, ainsi que dans le cadre de demandes spécifiques (intervention au lycée agricole Naturapolis ou auprès de syndicat pour expliquer la structuration de la gestion de l'eau en France).

SAGE : Schéma aménagement et de gestion des eaux / DREAL : Direction Régionale de l'environnement

CTMA : Contrat territorial milieu aquatique / AELB : Agence de l'Eau Loire Bretagne

## Participation aux réunions de l'Observatoire de la Ressource en Eau (ORE)

Référents et acteurs : Christian TOUSSAINT, Jacques LUCBERT

L'Observatoire de la Ressource en Eau (ORE) s'est beaucoup réuni à partir de la canicule de juin 2025. Pour notre département nous sommes déjà à + 2,3 °C avec les conséquences graves de déficit des débits en été, même lorsque la pluviométrie hivernale est favorable, comme nous l'avons vu en 2025. Paradoxalement les crues subites en toutes saisons sont déjà à l'ordre du jour dans le cadre de cette modification climatique.

## Consultation du public pour le SDAGE

Référents et acteurs : Gilles Dézécot, Hélène LOPEZ NIEUL

Partenaire financier : Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Région Centre-Val de Loire

L'objectif était de proposer des événements et des outils dédiés à la sensibilisation d'un large public pour créer des moments d'échanges sur les problématiques de l'eau, d'en profiter pour communiquer sur le SDAGE et inciter nos visiteurs à répondre au questionnaire fourni par l'AELB.

Ces événements ont pris différentes formes en fonction du public ciblé : animations, stands, assemblée générale de notre association, journée d'échange à thème et cycle de conférences.

- **Outils pédagogiques Korridor,**
- **Exposition "Libre cours à la vie aquatique",**
- **Campagne de communication Journées de l'eau,**
- **Cycle de conférences et exposition,**
- **Animations, stands et ateliers ludiques**

Au total, 97 personnes ont participé aux animations proposées.

## Sensibilisation les élus de l'Indre sur le cycle de l'eau

Référents et acteurs : Gilles Dézécot, Hélène LOPEZ NIEUL

Partenaires financiers : Agence de l'Eau Loire-Bretagne et Région Centre-Val de Loire

L'objectif de ce second projet a permis de valoriser nos compétences dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales. En effet, depuis

plus de trois ans, nous intervenons directement dans les projets Cour Oasis, mais également sur des projets ciblant des établissements de santé qui désirent lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain. Dans le cadre de ces projets, Indre Nature s'appuie et promeut systématiquement la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP).

Indre Nature a mis en place des actions d'informations et de sensibilisation pour acculturer élus communaux, particuliers et professionnels de l'aménagement sur le sujet de la gestion intégrée des eaux pluviales. Pour que cette démarche ne reste pas sans effet, Indre Nature a souhaité se doter d'un fascicule d'information sur la GIEP qu'il nous sera désormais possible de diffuser de façon ciblée.

- **Conférence GIEP** : Indre Nature a organisé et animé une conférence le 26 novembre dernier en invitant toutes les communes de l'Indre. Une vingtaine étaient représentées par leur(s) élus. L'AELB n'a malheureusement pas pu dépêcher de collaborateur pour compléter le volet « aides financières ». Nous avons obtenu l'intervention du Pays Castelroussin sur ce sujet en complément de celle de la Région.
- **Livret d'information sur la GIEP** : persuadé que la preuve par l'exemple demeure le meilleur moyen pour convaincre les publics ciblés du bien-fondé des techniques mises en œuvre (GIEP, désimperméabilisation et végétalisation), Indre Nature a créé un livret d'information sur la base de projets concrets et locaux : opérations « cour oasis », solutions techniques, coûts, entretien et maintenance, pistes de financements possibles pour les communes sont clairement abordés pour inciter les collectivités à s'engager dans cette démarche d'adaptation au changement climatique et à découvrir des alternatives possibles à la gestion « tout-tuyau » des eaux pluviales.

Une version imprimée de ce livret sera remise aux élus et décideurs locaux que nous côtoyons dans le cadre de partenariats. Ce document sera consultable ou téléchargeable sur notre site internet.

## Inventaire faune flore avec les syndicats de rivières

Référents et acteurs : Clotilde MOREAU, Thomas CHATTON, Quentin GIRAUD, Thibault LIGOUT, Antoine AMAT  
Partenaire financier : SABI36

Dans le cadre de travaux de modification et de suppression d'ouvrages ou de recharges granulométriques, Indre Nature a été sollicitée par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Indre afin de réaliser des inventaires faunistiques et floristiques sur certains tronçons de cours d'eau pour lesquels des travaux sont programmés. Des inventaires ont ainsi été menés sur 4 secteurs : l'Igneraie (à Lacs), la Taissonne (à Pérassay), la Trégonce (à Villedieu-sur-Indre) et le Poinsonnet (Châtillon-sur-Indre). Ces inventaires ont permis de formuler des préconisations correspondantes à chaque site en fonction de la nature des travaux, et dans l'objectif de limiter l'impact de ces derniers sur la biodiversité et notamment les espèces patrimoniales.

## Inventaire faune flore de la Gravelle

Référents et acteurs : Sylvie CAUX, Lauriane OLIVIER, Thibault LIGOUT, Gwenaëlle AUGER, Clémence DANIEL

Partenaire financier : Syndicat Mixte pour l'Aménagement du bassin de la Théols (SMABT)

Dans le cadre de l'application du Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Théols, le SMABT étudie la possibilité de supprimer ou d'aménager des clapets sur la rivière. Ces projets pouvant avoir une incidence sur le cours d'eau et les milieux riverains, une étude naturaliste s'est révélée nécessaire sur un site en particulier avant la réalisation de travaux : le marais de la Gravelle. Ce site est réputé pour ses enjeux naturalistes, et bénéficie à ce titre d'un statut de ZNIEFF de type 1 et Natura 2000, et depuis l'automne 2025 d'un classement en Arrêté de Protection d'Habitat Naturel (APHN).

La surface d'environ 40 ha étant importante, les inventaires ont été ciblés sur des espèces potentiellement présentes sur le site, à enjeu patrimonial fort. Indre Nature a donc prospecté le site en 2025, pour rechercher et cartographier toutes les espèces à enjeux. Pas moins de 51 espèces protégées, en liste rouge ou d'intérêt régional ont été recensées sur le site !

Parmi elles, citons le Potamot des tourbières, une rareté dans l'Indre qu'on ne trouve que dans les marais alcalins. Mais aussi le Cuivré des marais, le Criquet des Roseaux, le Criquet tricolor, la Loutre, le Castor, l'Agrion de Mercure, le Gomphe à crochets ou encore un petit escargot, le Vertigo étroit. Ce dernier, inféodé à la végétation des zones humides, n'était connu jusqu'à présent que de quelques rares stations dans le département.



*Crédit photo : Sylvie Caux*

## GAL, Comités techniques et groupe de programmation des territoires Leader

Référents et acteurs : Gilles DEZECOT, Jacques LUCBERT, Francis LHERPINIERE, Sophie WINANDY, Hélène LOPEZ-NIEUL

Participation aux comités techniques, comités de programmation des « territoires LEADER » que sont le PNR de la Brenne et les Pays Castelroussin Val de l'Indre, de La Châtre en Berry, Val de Creuse Val d'Anglin, et désormais le Pays de Valençay en Berry et Pays Castelroussin-Val de l'Indre regroupé en un même territoire Leader. Il s'agit notamment de suivre et se prononcer sur les projets et dossiers de candidature à l'obtention de financements LEADER, proposés par les collectivités, les associations et parfois les entreprises des territoires concernés.

## Participation au CODERST

Référents et acteurs : Dominique VIARD

### En 2025, le CODERST s'est réuni physiquement 5 fois

Cette fréquence est maintenant devenue habituelle puisqu'elle est identique à 2023 et 2024. D'autre part 4 dossiers ont été transmis à ses membres pour information, ce qui devient une pratique en développement en raison des changements de réglementations qui affectent l'obligation de consultation du CODERST.

### Les dossiers sur l'eau ont été prépondérants en 2025 :

Quatre réunions sur 5 ont en effet été consacrés à la qualité ou à la quantité de la ressource en eau, 1 dossier concernait l'irrigation et les 3 autres étaient consacrés à la quantité ou la qualité de l'eau potable.

**En avril**, le dossier irrigation concernait la mise en place d'une usine à gaz dont l'objectif était de puiser l'eau dans l'Indre pour la reverser dans le ruisseau de la cité et ensuite mettre en place tout un système de tuyaux aboutissant à l'irrigation de 12ha.

Nous nous sommes prononcés contre ce dispositif qui vise à contourner les règles de protection des petits ruisseaux pour favoriser une agriculture intensive à base de fertilisation de synthèse et de pesticides. Nous constatons, au-delà de ce dossier qui en est une illustration, que la contestation des études scientifiques est devenue un moyen systématique pour arriver à poursuivre une irrigation qui met à mal la vie aquatique voire même sa survie.

En mars, octobre et novembre ce sont les captages d'eau potable qui étaient à l'ordre du jour.

**En mars**, les dérogations aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine ont constitué le cœur du débat, les communes de Buzançais et alentours ainsi que Déols et Châteauroux étaient concernées. La pollution aux nitrates, constante depuis 40 ans dans ces communes, évolue dans le très mauvais sens. C'est la démonstration malheureusement éclatante de l'échec total des différents plans anti-nitrates mis en place par l'État depuis 35 ans.

Résultat, les eaux brutes de Buzançais, captage de la grosse planche et de la gare ainsi que celles de Déols/Châteauroux, captage du Montet-Chandon, contiennent entre 58 et 65 mg de nitrates/litre, la limite de qualité est fixée à 50 mg/l.

Les arrêtés préfectoraux ont donc autorisé la consommation de ces eaux pour une période de 3 ans. Nous nous sommes prononcés contre ces arrêtés en raison de l'absence d'objectif de réduction de la pollution en nitrates des eaux brutes.

**En octobre**, 2 nouveaux captages dans le Boischaud sud étaient examinés, nous avons voté favorablement pour ces arrêtés. La nécessité d'assurer une sécurisation des approvisionnements en eau potable avec des eaux de bonne qualité est plus que jamais une nécessité.

En novembre 4 captages d'eau potable dits « prioritaires Grenelle » étaient examinés. En plus des 2 précédents sur Buzançais et C Châteauroux/Déols, s'y ajoutait celui des Carreaux à Ardentes et celui de Villegourdin à Levroux. Ces 4 captages sont pollués aux nitrates depuis des décennies, le plan Grenelle date de 2008, l'agriculture intensive céréalière qui les entoure en est responsable. Les délimitations des zones de protection des captages ont été définies, 2 secteurs étaient satisfaisants mais 2 autres très insuffisants en terme de superficie. La réalité des plans d'action dont le principe a été adopté seront significatifs de la volonté de l'État de véritablement s'attaquer à ces pollutions qui perdurent depuis bien trop longtemps au détriment de la santé humaine.

**En décembre**, enfin le dernier dossier concernait le site de stockage des déchets de Châtillon/Le Tranger. La prolongation pour 6 mois de fonctionnement du site était adoptée afin que puisse être examiné le nouveau projet, dit « Ecopôle », en 2026. Nous en reparlerons donc l'an prochain à cette occasion.

## Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)

Référents et acteurs : Joël MOULIN, Jacques LUCBERT

Notre association est particulièrement assidue à cette commission dont les enjeux peuvent être importants. Son rôle est de donner un avis sur la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers. Depuis 2019 la question du photovoltaïsme au sol est devenue un enjeu majeur. Tous les projets photovoltaïques passent devant cette commission ainsi que les permis de construire pour les projets de méthanisation et les projets de PLUI ou leur modification. Les projets photovoltaïques

présentent désormais de plus en plus un volet agricole rendus obligatoires par la Loi APER de mars 2023 et le décret d'application sur l'agrivoltaïsme de 2024.

Cette commission est fortement mobilisatrice de temps d'expertise car les dossiers à examiner sont en général volumineux.

En 2025 la CDPENAF s'est réunie onze fois et vingt projets photovoltaïques ont été soumis à son examen selon le détail suivant :

- Commission du 23 janvier : aucun projet photovoltaïque présenté
- Commission du 27 février : Diou (5,4 ha - accepté) ; Moulins-sur-Céphons (23,8 ha - refus) ; Ciron-Migné-Chitray (56,8 ha – refus) ; Ruffec (38,8 ha – refus)
- Commission 20 mars : La Chapelle-Saint-Lauriant (5,3 ha - accepté)
- Commission du 24 avril : Chouday (70 ha – accepté – EPA refus) ; Vigoux (13,9 ha -refus) ; Heugnes (50,4 ha - accepté) ; Argenton (25,2 ha - refus)
- Commission du 22 mai : Sainte-Gemme (54,5 ha - refus) ; Bretagne (76,3 ha - accepté) ; Giroux-Paudy (6,4 ha - accepté)
- Commission du 26 juin : Thenay (5,9 ha - accepté)
- Commission du 24 juillet : Ardentes (59,8 ha - refus)
- Commission du 23 septembre : Le Pont-Chrétien (3,6 ha - accepté)
- Commission du 23 octobre : Val-Fouzou (2,6 ha)
- Commission du 20 novembre : Levroux (46,1 ha - accepté)
- Commission du 18 décembre : Obterre (15,3 ha - refus) ; Sainte-Fauste (46,9 ha - refus) ; Paudy (83,8 ha – refus)

Aucun projet de méthanisation n'a été présenté.

L'administration a aussi présenté en janvier à la commission une synthèse des projets photovoltaïques dans l'Indre (réalisés, en cours, en projet) faisant ressortir le développement très important de ce type d'ENR dans le département dépassant largement les objectifs fixés. Il est à noter le nombre important de projets avec avis défavorable (9 sur 20 projets) en 2025 alors qu'en 2024 un seul projet avait été refusé.

## Commission départementale de la nature des paysages et des sites (CDNPS)

Référents : Jacques LUCBERT et Yves-Michel BUTIN

Cette commission fonctionne selon diverses configurations appelées « formations ». La formation « sites et paysages » a pour fonction essentielle de débattre et de donner un avis sur les projets éoliens. Depuis 2020 cette commission est devenue le lieu de confrontation avec le lobby anti-éolien opposé à tout projet éolien quel qu'il soit et qui s'appuie sur des arguments en relation avec le paysage et le patrimoine bâti mobilisant aussi la biodiversité. Après une période où l'Administration a d'abord été sur une position anti éolienne pour contenir la grogne de ces prétendus défenseurs de la ruralité, à partir de 2024 elle est revenue à une défense des projets éoliens quels qu'ils soient. Pour notre part

nous y avons maintenu notre position consistant à donner un avis projet par projet en fonction des impacts sur la biodiversité et en demandant des obligations de mises en place de mesures préventives

### **Formation « Sites et paysages »**

En 2025 la commission s'est réunie 4 fois dans cette formation et deux projets éoliens seulement ont été examinés lors de 2 commissions :

- 7 février Mareuil sur Arnon - Ségry projet accepté (12p/4c/2a) Position IN : refus
- 26 septembre Reully projet accepté (9p/7c/4a) Position IN : refus

### **Formation « Nature »**

Dans cette formation la CDNPS s'est réuni 4 fois notamment pour examiner 6 projets d'APB (Arrêtés de Protection de Biotope) en application de la Stratégie des Aires Protégées (SAP) du Ministère de l'environnement.

- 4 février : projet d'APB de l'Île de la Marquise à Bélâbre – accepté à l'unanimité
- 24 avril : projet d'APB du Gué de Lavau à Prissac – accepté à l'unanimité moins une abstention ; projet d'APB des marais de Roussy à Saint-Georges-sur-Arnon – accepté à l'unanimité
- 1<sup>er</sup> juillet : projet d'APB Marais de la Gravelle à Brives-Meunet-Planches – accepté à l'unanimité ; projet d'APB Tourbière du bois de Sainte-Sévère à Sainte-Sévère – accepté à l'unanimité
- 27 novembre : projet d'APB de l'étang Pisseloup à Vendoeuvres – accepté à l'unanimité.

Les 6 projets ont été acceptés dont les 2 concernant les sites gérés par Indre Nature, l'Île de la Marquise à Bélâbre et l'étang Pisseloup à Vendoeuvres.

### **Formation « Carrières »**

La CDNPS s'est aussi réunie aussi en 2025 dans cette formation qui comme son nom l'indique est en charge d'examiner les projets relatifs aux carrières.

- Le 28 février elle a donné un avis favorable à l'unanimité au projet d'arrêté complémentaire de régularisation de l'entreprise IRRIBAREN à Bonneuil.

## **Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) – arrêtés blaireau et choix des ESOD**

Référents et acteurs : Jacques LUCBERT, Alexis PONNET

Comme tous les ans nous participons essentiellement à cette commission de fin de premier semestre, le 29 avril en 2025, qui décide des arrêtés d'ouverture et de fermeture de la chasse et des arrêtés spécifiques concernant la protection de la loutre et du castor ou le bilan des chasses au sanglier. Cette année encore, suite à l'annulation successive des arrêtés autorisant la période complémentaire de chasse au blaireau par déterrage pour les années cynégétique 2023-2024 et 2021-2022 (voir action protection du blaireau page 45), aucun arrêté n'a été présenté sur ce sujet. C'est un résultat dont nous pouvons nous féliciter. Les blaireaux seront au moins tranquilles une année à venir.

Une autre commission plénière s'est tenue le 16 octobre au cours de laquelle le bilan annuel du SDGC a été présenté.

Il est très difficile de se faire entendre dans cette commission où les représentants de la chasse sont très largement majoritaires et gèrent la chasse avec l'administration.

L'année 2025 a été aussi marquée par la préparation du renouvellement de l'arrêté triannuel pour les ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts périphrase remplaçant l'ancien terme de « nuisibles » dans les documents administratifs) du groupe 2. Les discussions sur ce sujet se déroulent dans une configuration restreinte spécifique ESOD. Deux réunions ont été organisées dans cette configuration, le 7 octobre et le 27 novembre. Il faut donner crédit à l'administration de nous avoir permis de présenter et d'exposer notre point de vue et de nous avons donné accès à tous les documents utilisés notamment les fiches de déclaration de dégâts. Il semble bien que ce n'est pas le cas dans tous les départements. Malgré ces efforts louables de respect de la procédure le résultat reste le même. Dans l'Indre 5 espèces étaient classées ESOD dans le précédent arrêté (2023-2025) : le renard, la fouine, la martre, le corbeaux freux et la corneille noire.

Lors de la discussion nous avons beaucoup argumenté sur le Renard, la Fouine et surtout la Martre. Nous avons beaucoup insisté sur le cas de la Martre sur laquelle le Conseil d'Etat s'est montré très vigilant relativement à un statut de conservation très mal connu et a priori plutôt mauvais. Notamment un seuil de dégâts déclarés de 10000 €/an a été indiqué pour la proposer en ESOD. C'est loin d'être le cas dans l'Indre mais malgré notre vive opposition la Martre a été proposée au classement sur une partie du territoire de l'Indre. Nous espérons que lors de l'examen des propositions par le Ministère le cas de la Martre dans l'Indre sera reconsidéré.

Le nouvel arrêté 2026-2028 sera établi dans le premier semestre 2026.

## Avis déposés en consultations et enquêtes publiques ou autres prises de position

Référents : Jacques LUCBERT et le Conseil d'administration

Nos moyens ne nous permettent pas d'exprimer des avis lors de toutes les consultations ou enquêtes publiques susceptibles d'impacter l'environnement organisées chaque année par dizaines si ce n'est plus. Cela demande beaucoup de temps de recueil d'informations, de lecture et analyse de dossiers souvent volumineux et au final de rédaction d'avis. Un certain nombre de projets soumis à enquête publique sont examinés dans les commissions départementales comme le Coderst, la Cdpenaf, la Cdnps, la Cdac et nous exprimons nos avis lors des réunions de ces commissions (voir articles correspondants dans ce rapport d'activité). Nous avons cependant formulé les avis suivants lors de consultations ou enquêtes publiques en 2024 :

### Enquêtes et consultations publiques

- Consultation publique relative à l'arrêté préfectoral définissant le cadre des mesures coordonnées de restriction provisoire des prélèvements et des usages de l'eau destinées à faire face à une menace de sécheresse dans le département de l'Indre appelé plus couramment **arrêté cadre sécheresse**. Cet arrêté définit le cadre dans lequel sont rédigés les arrêtés de restriction de prélèvement d'eau annuels.
- Enquête publique concernant les projets de **parcs éoliens des Grands Aiguillons 1 et 2 sur les communes de Brives-Thizay**.
- Enquête publique relative à la demande de la société Hydro Energie de Pouligny-Saint-Pierre d'autoriser les travaux **d'installation d'une usine hydroélectrique au moulin de Bénavent**.

- Consultation publique relative à un arrêté préfectoral **autorisant la commercialisation à titre expérimental de l'écrevisse rouge de Louisiane *Procambarus clarkii***.
- Consultation publique concernant le projet de **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)** pour le département de l'Indre
- Enquête publique concernant la création d'un **Ecopôle par la COVED** sur les communes de Châtillon-sur-Indre et **Le Tranger**.

#### **Courriers ou autres prises de position**

- Un courrier a été adressé au **préfet** pour lui demander de réunir la **Commission de Suivi de Site (CSS) du méthaniseur de Luçay-le-Mâle** suite aux débordements et des risques de pollution constatés.
- Un courrier a été adressé au **préfet** en fin d'année pour l'inviter à faire une **communication commune sur le bilan des actions réalisées en 2025 sur financement de l'Etat et sur les projets 2026**
- Un courrier a été adressé au **préfet** au sujet des mesures de lutte contre **l'épidémie d'influenza aviaire** en lui demandant de mettre en place une concertation entre les acteurs concernés.
- Un courrier a été adressé au **maire de Luant** pour demander des explications sur des **travaux réalisés sur le gymnase de la commune lors de la présence de la colonie de reproduction de Noctule commune**. Après la réponse du maire un courrier de réponse lui a été également adressé.
- Un courrier a été adressé au **Procureur** lui demandant un rendez-vous pour discuter de nos possibilités de contribuer à la lutte contre les atteintes à l'environnement.
- Une note a été adressée à la DDT dans le cadre de la consultation des personnes publiques sur le projet d'arrêté concernant les **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)**

#### **Communiqués de presse**

- Le développement de la culture de **bambous**, une menace pour la biodiversité en Brenne
- Suspicion **d'Influenza aviaire** : mortalité observée sur les oiseaux sauvages, vigilance renforcée
- Indre Nature partenaire pour la prévention des déchets dans l'Indre – communiqué relatif au projet de **PLPDMA**
- Concilier énergies renouvelables et biodiversité – implantation des **parcs photovoltaïques** : Indre Nature s'adresse aux **maires de l'Indre**

#### **Centres d'enfouissement – commissions de suivi des sites (CSS)**

Référents : Dominique VIARD, Dominique BRICHET, Pascal GATEAUD Jacques LUCBERT

Nous participons à plusieurs commissions de suivi de site notamment pour deux centres d'enfouissement et un site classé Seveso. Celui de Gournay et de celui de Châtillon sur Indre géré par la Coved qui est en fin d'exploitation. Dominique Viard suit la CSS de Gournay et Dominique Brichet et Jacques Lucbert celle de Châtillon-sur-Indre.

#### **CSS de Gournay**

Le site de Gournay accueille depuis 2023, en plus de l'ISDND, une installation de stockage d'amiante lié, sur le site de l'ancienne carrière d'argile. 6800 tonnes y ont été réceptionnées dont 555 tonnes d'amiante liée. Le choix du stockage en enfouissement n'est pas le plus judicieux pour cette matière polluante et dangereuse pour la santé. Les générations futures auront peut-être de désagréables surprises, les mémoires des sites sont parfois bien peu entretenues.

En ce qui concerne l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux, qui devrait fermer en 2032, l'année 2025 fût tout aussi pénible pour les riverains que 2024.

En effet, des travaux entrepris par Suez, propriétaire à 100%, sur l'ancien site de Gournay 2 et l'actuel Gournay 3 se sont traduits à nouveau par plusieurs mois d'odeurs pestilentielles qui se sont terminées fin août. La réunion de la commission de suivi de site du 25 septembre 2025 a consacré une partie de son ordre du jour à ce dossier et au constat que les problèmes semblent enfin avoir été résolus après 2 ans de galère pour les riverains. Il n'y a rien d'anodin à enfouir des matières fermentescibles, la collecte des bio déchets doit être développée fortement.

En termes d'activité de ce centre d'enfouissement le constat de la baisse de tonnages est confirmé une nouvelle fois. 50 000 tonnes ont été réceptionnées en 2024 contre 84 000 tonnes en 2021. De nouvelles actions déterminées pourraient encore plus faire baisser le volume de déchets dits « ultimes ». Le PLPDMA, Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, peu ambitieux, adopté fin 2025 devrait en faire un véritable objectif prioritaire.

#### **CSS du centre de stockage de céréales de Saint-Maur**

Pascal Gateaud participe également à la CSS du site de stockage de céréales et engrais de Saint Maur classé Seveso 2 en raison des risques d'explosions dus aux poussières et nitrates stockés.

#### **CSS du site d'enfouissement de Châtillon-sur-Indre et Le Tranger et projet d'Ecopôle**

Le montage du projet d'Ecopôle sur le site de Châtillon-sur-Indre - Le Tranger s'est poursuivi en 2025. Un point d'avancement a été présenté lors de la Commission de Suivi de Site du 12 juin 2025. L'étude d'impact a été présentée lors d'une autre CSS le 24 octobre. Entre fin novembre et fin décembre la demande d'autorisation environnementale dans le cadre d'une procédure ICPE pour la création de l'Ecopôle a fait l'objet d'une enquête publique à laquelle Indre Nature a déposé un avis. Plusieurs remarques ont été faites dans cet avis : l'absence d'installation dédiée au réemploi et à la réutilisation, la création d'une unité de méthanisation à l'utilité contestable, la création de nouveaux casiers de stockage de déchets ultimes en contradiction avec les orientations de réduction de volume de ces déchets, l'implantation injustifiée d'un casier de l'amiante liée compte tenu de l'existence d'une même structure non saturée à Gournay.